



Affaire Elf : une filiale genevoise au cœur de l'enquête

LA PERQUISITION conduite, jeudi 15 mai, à la Tour Elf par les juges Eva Joly et Laurence Vichievsky, marque un nouveau pas dans l'enquête sur le groupe pétrolier. Le PDG d'Elf, Philippe Jaffré, ayant assuré ne pas être en mesure d'ouvrir un coffre-fort, les enquêteurs ont posé des scellés en attendant de revenir sur les lieux. Plusieurs documents, relatifs notamment à une filiale genevoise, la Sofineg, et à l'acquisition en Allemagne du réseau de stations-service Minol, ont été saisis. Les enquêteurs ont aussi fouillé le bureau du « responsable de la sécurité », ancien membre des services secrets, dans le coffre duquel ont été découvertes des « notes blanches » portant sur certaines enquêtes judiciaires en cours - mais sans lien apparent avec Elf.

Lire page 11

Courriers distingués

IL EST L'INTIME de la vie de bureau, s'imposant à l'ouverture de toute lettre, de tout fax. Logo, typographie, graphisme : son en-tête se glisse en préalable à l'échange, comme une politesse dont l'absence serait choquante. Commercial ou personnel, le papier à lettres fut ainsi un terrain de jeu pour les graphistes du XX^e siècle. Entre signes, sigles et symboles, notre rubrique « Styles » explore cet univers à l'occasion de l'exposition organisée à Paris par Le Musée de La Poste sur « L'image de marque à travers le courrier ».

Entre « sacs-objets » et « mots-valises », bagages et sacs de voyage sont les produits de la semaine. Quant au lieu, c'est le Grand Rex, ce cinéma mythique dont on peut désormais visiter les coulisses.

Lire page 20

Handball français, la mutation



DANIEL COSTANTINI

L'ÉQUIPE de France de handball remet son titre de championne du monde en jeu au Japon. Profondément remaniée, la nouvelle formation ne vise pas l'exploit. Dans un entretien au Monde, l'entraîneur national, Daniel Costantini, fixe son objectif : « Se passer des anciens. »

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Les rebelles zairois entrent dans Kinshasa

- Les troupes de M. Kabila ont gagné la capitale du Zaïre au lendemain de la fuite de M. Mobutu
- Le « numéro deux » de l'Alliance rebelle se prononce pour une « conférence nationale » rassemblant toute l'opposition
- Enquête : comment le dictateur zairois a construit sa fortune

LES FORCES REBELLES de Laurent-Désiré Kabila entraînent dans Kinshasa, samedi 17 mai en fin de matinée, vingt-quatre heures après que le président Mobutu Sese Seko eut fui la ville. Des éléments avancés de l'Al-

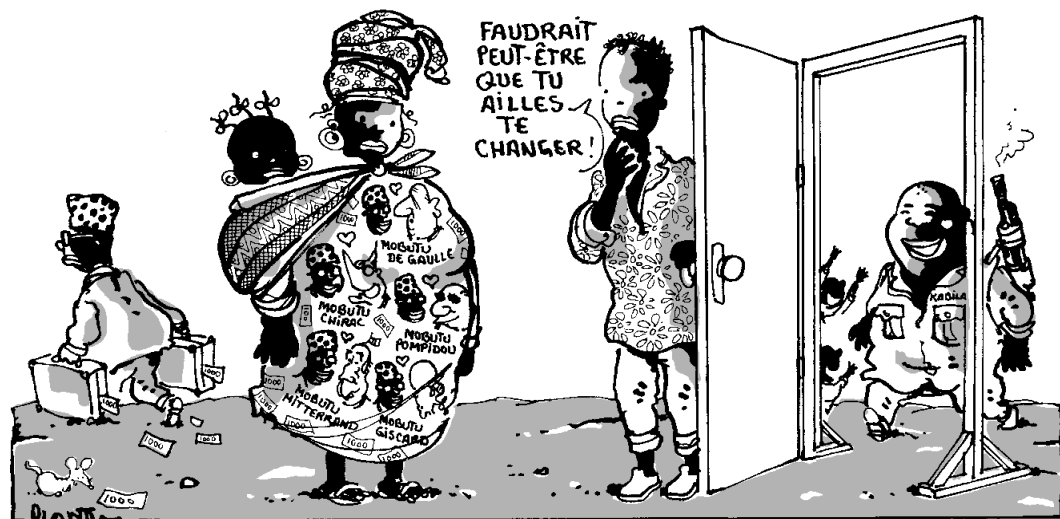
liance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) attaquaient l'aéroport de la capitale, tandis que d'autres étaient signalés à quelques kilomètres du centre-ville. Alors qu'approchait le dénouement mi-

litaire d'une campagne entamée en octobre 1996 dans l'est du pays, le dernier carré des dignitaires du mobutisme s'entre-déchirait. Apparemment sur le point de négocier l'arrivée « en douceur » des hommes de M. Kabila, le ministre

de la défense, le général Mahele Bokungu Lieko, a été assassiné dans la nuit de vendredi à samedi dans l'enceinte du camp de la Division spéciale présidentielle. De nombreux responsables du gouvernement et de l'armée avaient fui de l'autre côté du fleuve, au Congo, ou se cachaient dans Kinshasa. La débandade avait commencé la veille, dès l'annonce du départ du maréchal Mobutu.

Toute tentative de médiation politique, par l'intermédiaire de personnalités liées à l'ancien régime, paraissait devoir rester lettre morte. Dans un entretien au Monde, le docteur Emile Ilunga, qui passe pour être le numéro deux de l'AFDL, affirme que la rébellion, une fois installée à Kinshasa, convoquera une « conférence nationale » réunissant « les résistants de l'intérieur et de l'extérieur » pour nommer un gouvernement de transition.

Lire pages 2 et 3 et l'enquête sur la fortune de Mobutu p. 12 et 13



Elections législatives

■ Le Parti socialiste s'alarme des déficits publics

■ Les grévistes de la SNCF dans la campagne

■ Le défi bordelais d'Alain Juppé

■ Les sept sujets capitaux (6) : chambardement dans l'armement

Lire pages 6 à 10, page 28 et notre éditorial page 16

Angoisse rue de Grenelle : et si le bac n'avait pas lieu ?

LE SCÉNARIO catastrophe dessiné par Guy Bourgeois dans *Le baccalauréat n'aura pas lieu* (Payot, 1989) pourra-t-il encore être évité cette année ? A la grâce des inspecteurs ! Les IPR-IA, inspecteurs pédagogiques régionaux-inspecteurs d'académie, qui exercent selon leur propre formule « d'importantes responsabilités à des endroits clés du système éducatif », laissent en effet planer une menace sur le diplôme-monument national : ils refuseraient cette année de siéger dans les commissions d'harmonisation où sont examinées les notes des candidats qui dépendent d'un même jury. Ce corps de 1 056 personnes recrutées parmi les agrégés, les chefs d'établissement de haut niveau et les inspecteurs de l'enseignement primaire pourrait également compromettre la rentrée en refusant de titulariser les lauréats du Capes à l'issue de leur année de stage. Sans titularisation, pas de nomination.

Pourquoi tant de colère de la part de fonctionnaires qui se décrivent comme des responsables habitués à agir « dans le calme, la sérénité et la discrétion » ? Parce qu'ils en ont assez d'être les éternels oubliés de la revalorisation des personnels de l'éducation nationale, qui a touché tout le monde sauf eux. En 1993, les recevant solen-

nnellement dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le nouveau ministre François Bayrou leur avait lancé une manière de « Je vous ai compris » assorti de promesses substantielles concernant leur carrière. Tonnerre d'applaudissements. L'année suivante, plutôt que de revenir les mains vides, le ministre ne s'était pas déplacé et avait dépêché l'un de ses directeurs. L'année d'après, les promesses n'étaient toujours pas honorées...

Les IPR-IA ont donc décidé de mettre à exécution les menaces qu'ils brandissaient depuis quelques mois. Le passage à l'acte a commencé par une politique de la chaise vide dans les jurys académiques chargés de titulariser les professeurs et une rétention des rapports d'inspection, suscitant une véritable panique rue de Grenelle. Le directeur des personnels enseignants a aussitôt sonné le tocsin et prié les recteurs de réformer les jurys pour remplacer les récalcitrants en grève du zèle. Mais comment couper aux recours devant les tribunaux administratifs qui ne manqueraient pas de survenir ?

Mardi 6 mai, une réunion interministérielle de la dernière chance se tenait donc à Matignon, « sous la pression », avoue un conseiller technique. Il y fut décidé que le régime d'avance-

ment des IPR-IA serait simplifié, c'est-à-dire accéléré pour certains ; que quelques postes d'inspecteurs généraux supplémentaires - le bâton de maréchal - pourraient être débloqués et, surtout, que des emplois « fléchés » permettraient d'être payé « au-delà de l'échelle lettre A », qui va jusqu'à G. « 50 points indiciaires, c'est 1 000 francs par chevron, et il faut compter trois chevrons par lettre », souligne avec satisfaction Robert Prosperini, secrétaire général de leur syndicat.

Reste à concrétiser toutes ces belles avancées par un « bleu » des finances ou, en tout cas, un engagement indéfectible du gouvernement allant au-delà du 1^{er} juin, jour du second tour des législatives. Ce sera l'objet de la deuxième réunion interministérielle, prévue mardi 20 mai. Ministères de la fonction publique et du budget sont dans leurs petits souliers. Et si les autres corps d'inspection comparables de la fonction publique s'avisent d'en demander autant ? « Il faut savoir ce que l'on veut : le bac doit-il oui ou non avoir lieu ? », demande-t-on en haut lieu. En tout cas, la campagne électorale ne sera pas perdue pour tout le monde.

Beatrice Gurrey



DEREK HUDSON

Festival de Cannes

Avec *Le Goût de la cerise*, la liberté et la modestie du cinéaste iranien Kiarostami triomphent sur la Croisette, tandis que Mathieu Kassovitz rate son retour avec *Assassin(s)*. p. 22 et 23

Scandale en Corée du Sud

Le fils du président sud-coréen, accusé d'avoir touché des pots-de-vin pour un montant de 20 millions de francs, a été arrêté, samedi 17 mai. p. 4

Restructuration dans le papier

Pressée par ses actionnaires, l'industrie papetière doit évoluer. L'heure des fusions internationales est venue. p. 17

La publicité se régionalise

Dans un marché en forte croissance, les agences publicitaires régionales se développent au point de concurrencer celles de Paris. p. 19

Polémique autour de « Guernica »

Le musée madrilène Reina Sofia refuse de prêter le tableau de Picasso à Bilbao. Les Basques parlent de « vexation politique ». p. 24

« Grand Jury »

Dominique Strauss-Kahn est l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde », lundi 19 mai à 18 h 30.

International	2	Abonnements	19
France	6	Aujourd'hui	19
Carnet	10	Jeux	21
Société	11	Météorologie	21
Horizons	12	Culture	22
Entreprises	17	Guide culturel	26
Placements	18	Radio-Télévision	27

POINT DE VUE

M. Le Pen peut-il faire battre la majorité ?

par Jérôme Jaffré

LA difficulté classique de Jean-Marie Le Pen est que, s'il comptabilise un grand nombre de suffrages, il a peu de prise sur le jeu politique et ne pèse pas sur la dévolution du pouvoir. En 1992, malgré un score de 14 % aux régionales, il n'a pas fait l'élection des présidents des conseils régionaux, ni même empêché la reconduction des caciques de la majorité. En 1993, malgré 12,7 % des voix, il n'a rien pu négocier et a assisté impuissant au triomphe de la droite modérée. En 1995, malgré ses 15,3 % et des déclarations incendiaires (« Chirac, c'est Jospin en pire »), il a vu son ennemi intime accéder à l'Élysée.

Pour M. Le Pen, l'enjeu de ces élections législatives est simple : dépasser, bien sûr, les meilleures performances électorales du Front national, mais aussi tout faire pour causer la perte de la majorité actuelle. Pour cela, l'arme fatale aux mains du FN réside dans la multiplication des triangulaires au second tour de scrutin. Car dans ce cas de figure, l'expérience montre

que, bien que n'ayant aucune chance de victoire, les candidats frontistes maintiennent à peu près intact leur capital de voix du premier tour, laissant le candidat de la majorité affaibli face au rassemblement de la gauche unie.

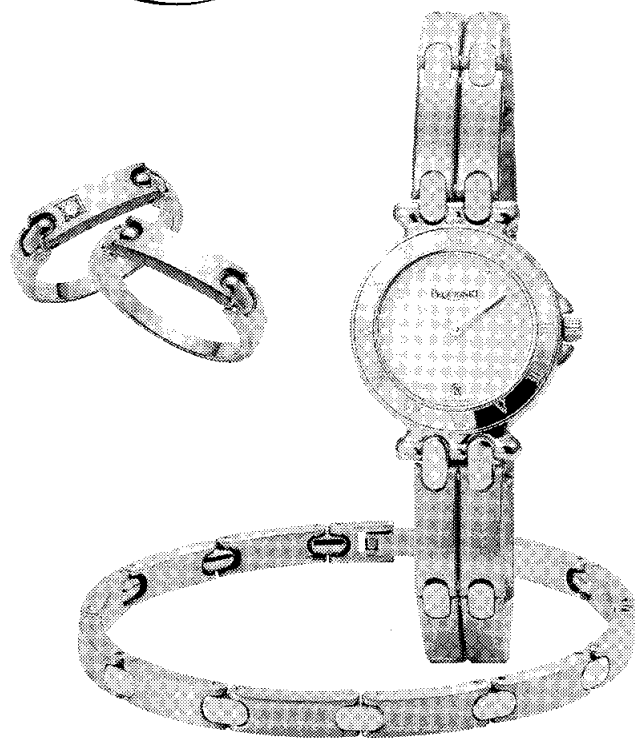
En 1993, la faiblesse des socialistes a interdit la mise en œuvre de cette stratégie sur une grande échelle, mais on relevait déjà que, dans les triangulaires PS-UDF-FN, le Front national gardait presque intégralement ses voix : 21,5 % au second tour, contre 22,5 % au premier tour.

Accéder au second tour suppose pour le FN d'être en première ou deuxième position dans les circonscriptions en ballottage - ce que la renaissance socialiste rend beaucoup plus difficile qu'il y a quatre ans - ou bien de dépasser la barre de 12,5 % des inscrits.

Lire la suite page 14

Jérôme Jaffré est vice-président de la Sofres.

EP
PEQUIGNET



Liste des points de vente : Montres PEQUIGNET - Tél : 03 81 67 30 66

Alain Juppé tente de confirmer son implantation à Bordeaux

Le successeur de Jacques Chaban-Delmas doit compter avec un PS renforcé

Pour sa première campagne législative à Bordeaux, Alain Juppé, devenu maire de la ville en 1995 et candidat dans la circonscription que quitte Jacques Chaban-

Delmas, doit tenir compte d'une gauche socialiste qui s'est renforcée autour de Gilles Savary. Les atouts du maire sont nombreux, mais la victoire n'est pas acquise.

BORDEAUX

de notre correspondant régional
Alain Juppé mène sa campagne bordelaise, dans la deuxième circonscription de la Gironde, celle de Jacques Chaban-Delmas, comme une élection municipale. L'enjeu est capital pour lui. Il s'agit de savoir s'il a mieux su convaincre sur le plan local que sur le plan national.

Bordeaux a voulu un maire premier ministre. Elle a choisi de renouer, avec un autre, le pacte passé en 1947 avec M. Chaban-Delmas. Elle a vu une opportunité en M. Juppé, le lui a fait savoir et l'a élu en 1995, tout en marquant une petite réserve : elle a voté du bout des doigts, lui laissant passer tout juste la barre des 50 %. Quatre points de moins que son prédécesseur en 1989, année où les électeurs de la capitale de l'Aquitaine avaient affiché nettement, pour la première fois, leur réticence devant le poids des ans et des affaires.

La dissolution de l'Assemblée nationale donne au nouveau maire de Bordeaux l'occasion de vérifier si la période de concubinage peut se transformer en mariage doublement consenti. Les relations entre Bordeaux et Alain Juppé sont complexes. Il a bien été accueilli et il n'y a pas eu d'entaille dans le contrat. Même au plus fort des grèves de l'hiver 1995, Bordeaux, beaucoup plus pénalisée que les autres capitales régionales, n'a pas bronché. « On l'a voulu, on l'a eu », disaient alors les Bordelais, au plus fort des embouteillages.

EXTRAORDINAIRE GAUCHERIE

M. Juppé a sa part dans cette confiance, dont il est difficile de dire si elle repose sur son aura de premier ministre ou sur sa façon d'être maire de Bordeaux. Le candidat à la succession de M. Chaban-Delmas au poste de député est son contraire. Incapable de passer quelque part à l'heure dite, de faire deux galipettes entre trois sourires et de repartir ailleurs pour reprendre l'exercice. Cela, les Bordelais le lui pardonnent.

Pire encore, M. Juppé se présente partout avec une extraordinaire gaucherie, dont on ne sait si elle est timidité ou rigidité. Il cause « pointu » et lit devant les enfants des écoles des discours écrits dignes d'un sous-préfet de la III^e République. Les Bordelais

passent encore là-dessus. Car il y a des compensations : une faculté de dialogue et d'écoute exceptionnelle. M. Juppé subit avec le sourire – pas trop quand même – les reproches les plus vifs. Il se montre éventuellement un peu sec pour répondre, mais il répond et note tout sur son petit carnet. La terreur de son entourage, ce petit carnet : auxiliaire d'une mémoire d'éléphant, il sert à rendre des comptes comme à en demander. Au bout de deux ans, M. Juppé connaît mieux Bordeaux que la plupart de ses adjoints, dont certains sont en fonction depuis plus de vingt ans. Il est regardé par beaucoup de Bordelais comme une sorte de préfet appelé pour remettre de l'ordre dans la boutique, capacité que peu de gens lui contestent.

RUPTURE AVEC LES LOBBIES

Cependant, le gain de notoriété ne compense pas nécessairement l'altération de la relation de proximité. Gilles Savary, son adversaire socialiste, a sans doute tort quand il se plaint d'une concurrence déloyale pour cause de campagne nationale. M. Juppé semble l'avoir compris quand il décide de préserver les rares moments d'intimité bordelaise que lui réserve la campagne. Il était jusqu'alors impossible pour lui d'entrer dans un commerce sans être suivi par six caméras et autant de preneurs de son, vingt photographes et cinquante journalistes. Désormais, l'itinéraire de campagne demeure « top secret ».

Les incertitudes du candidat Juppé ne tiennent pas seulement à des problèmes d'image. En deux ans, il a pris des mesures ou abordé des dossiers dont il est difficile de mesurer l'impact si vite. Plan lumière ou réactivation de l'aménagement des quais : il a surtout administré des placebos. Substitution d'un tramway au métro, création d'une zone franche sur la rive roite, prise en compte du gisement touristique bordelais : il a su trouver des solutions rapides, efficaces et consensuelles, même si la zone franche est aujourd'hui contestée par les voisins.

Les principales inconnues trouvent sans doute leur origine dans la façon dont il a liquidé le « système Chaban ». Le différend avec Jacques Valade paraît aujourd'hui résorbé, et les deux hommes semblent s'être fort bien

accommodés de leur situation d'alliés objectifs ; mais d'autres contentieux ont été ouverts qui peuvent peser sur cette élection : en entrant au Palais Rohan, M. Juppé a fait la part belle aux militants, prenant le risque d'assumer une certaine impopularité, car ils étaient très proches de son prédécesseur et partisans d'une gestion qui a montré ses limites. Il a rompu, néanmoins, sans prendre de gants, avec les lobbies qui faisaient la pluie et le beau temps à la mairie de Bordeaux.

Plus serré à droite, M. Juppé aura moins de place à gauche : il ne bénéficiera plus de cet appoint, venu du radicalisme comme du PS, et qui votait « Chaban » par principe. Le vieux pacte n'a plus de raison d'être et, surtout, le Parti socialiste a réussi à constituer une véritable force militante et à se doter d'un chef de file. M. Savary se prend même à rêver en se souvenant qu'autrefois, il y a bien longtemps, la capitale de l'Aquitaine votait à gauche...

Pierre Cherruau

Le PS présente une militante associative contre « l'ultra-libéral » Alain Madelin

Opposée à l'ancien ministre de l'économie et des finances dans son fief de Redon, Simone Bourges défend ses valeurs « de chaleur humaine et de convivialité »

REDON (Ille-et-Vilaine)

de notre correspondante régionale
Simone Bourges hausse les épaules et lâche, sur le ton de l'évidence : « Tout le monde sait que, en

PORTRAIT

« Je ne peux pas rivaliser avec son côté désinvolte, un peu play-boy »

Ille-et-Vilaine, les trois circonscriptions réservées aux femmes par le PS ne sont pas gagnables. » Son défi à elle est d'affronter Alain Madelin dans son fief de Redon. Cela rend plutôt combative cette femme de soixante-huit ans.

« Voilà vingt ans que des hommes de gauche l'ont affronté, des jeunes, d'autres moins, sans résultat », constate-t-elle. Son époux, maire socialiste de Redon de 1983 à 1995, s'y est essayé. Pourquoi ne mènerait-elle pas le combat à son tour, elle qui est, comme elle se définit elle-même, « l'exacte anti-Madelin » ?

« Je ne suis plus toute jeune, tandis qu'il donne l'impression de l'être encore, observe-t-elle. Je ne peux pas rivaliser avec son côté désinvolte, un peu play-boy. Je suis une mère de famille, avec une expérience professionnelle, et j'ai derrière moi des décennies de vie associative à Redon. Tandis qu'il habite Paris et n'a jamais connu que la politique. »

M^{me} Bourges dénonce volontiers le goût de son principal adversaire pour le cumul des mandats et son absentéisme. Elle dit vouloir lui montrer que « la politique ce n'est pas que du média et du discours », mais elle reconnaît que sa véritable motivation est plus viscérale : « Madelin, avec ses idées libérales de plus en plus ultra, il commence à nous irriter ! »

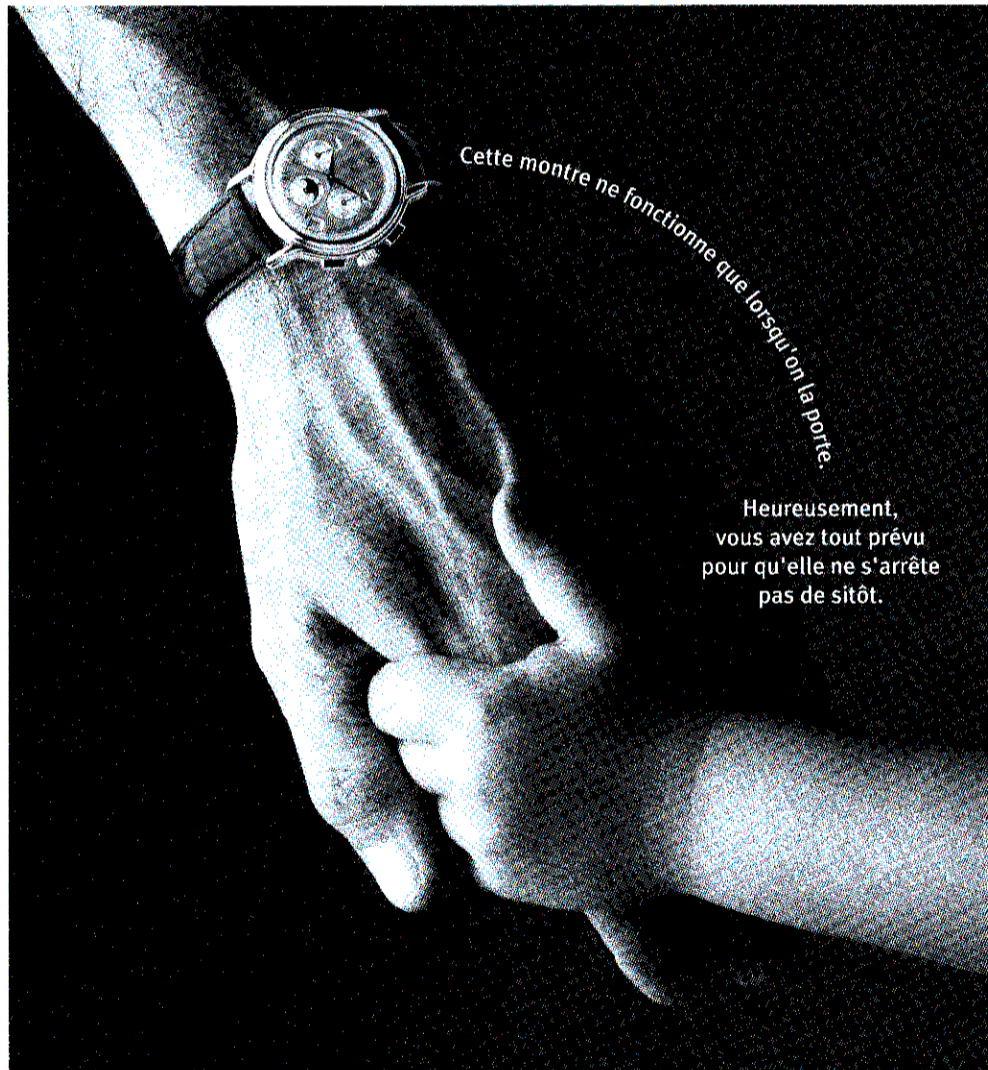
Militante de mouvement d'éducation populaire, présidente d'une association d'handicapés, des parents d'élèves du lycée public pendant dix ans, cette ancienne inspectrice des contributions directes est bien connue dans le secteur de Redon. Elle y a siégé comme conseillère municipale d'opposi-

tion entre 1965 et 1971. « Dans la ville, le climat est complaisant, assure-t-elle, les gens se montrent amusés et... dubitatifs. »

Reste à faire campagne dans le reste de cette vaste circonscription que briguent treize candidats, à la fois rurale et s'étirant jusqu'aux portes de Rennes. Il a d'abord fallu prendre le temps de rédiger. « J'ai dû me battre avec les jeunes de la section, ils auraient trouvé naturel que j'adopte leur langage. J'ai eu du mal à imposer mes mots de chaleur humaine, de convivialité, etc. »

C'est la première fois que la photographie de M^{me} Bourges – cheveux blancs et lunettes – figurera sur les murs de Redon. Avant que ne débütent les « grands machins », c'est-à-dire les réunions publiques qui doivent quadriller la circonscription, la candidate a connu son heure de gloire, le 6 mai, avec la visite de soutien de Lionel Jospin. « En vingt ans, c'était la première fois qu'on avait un national chez nous. J'avais le trac... »

Martine Valo



Cette montre ne fonctionne que lorsqu'on la porte.

Heureusement, vous avez tout prévu pour qu'elle ne s'arrête pas de sitôt.

CHRONOMASTER : boîte en 18 K ou acier, certificat de chronomètre, garantie internationale de 5 ans. Équipée du légendaire mouvement ZENITH EL PRIMERO, le seul au monde battant à 36'000 alt./heure, fonctions de chronographe distribuées par une roue à colonnes. ZENITH est la Manufacture suisse la plus récompensée pour sa précision par les observatoires de chronométrie.



ZENITH
Swiss Watchmakers since 1865
LIFE IS IN THE MOVEMENT*



ZENITH TIME FRANCE SA 25130 VILLERS-LE-LAC TEL : 03 81 68 12 22 FAX : 03 81 68 07 74
INTERNET: <http://www.zenith-watches.ch>

DÉPÊCHES

■ **INTERVENTION PRÉSIDENTIELLE : Lionel Jospin a déclaré**, vendredi 16 mai, sur France-Info : « Si le président de la République, à son retour de voyage de Chine, devait intervenir à nouveau, il serait normal que nous puissions lui répondre ». Le premier secrétaire du PS espère que M. Chirac ne choisira pas d'intervenir le vendredi 23 mai au soir, juste avant la fin légale de la campagne sur les ondes.

■ **MINISTRES COMMUNISTES : selon Michel Rocard**, s'il y a une majorité de gauche après les élections, les communistes devront choisir entre participer ou non à un « gouvernement dirigé par les socialistes et fermement européen », a-t-il affirmé, vendredi 16 mai, sur France-Inter. Robert Hue a qualifié, vendredi, de « propos de campagne » les affirmations de M. Rocard. Dans une majorité de gauche, « il y aura une majorité de socialistes, mais ces socialistes auront été élus avec des voix communistes », a-t-il précisé sur LCI.

■ **FRONT NATIONAL : entre 5 500, selon la police, et 7 000 personnes** ont manifesté, vendredi 16 mai, leur hostilité à la venue de Jean-Marie Le Pen, à Nancy. De même, une centaine de militants de Ras l'Front, de SOS-Racisme, du PS et du PCF ont manifesté, le même jour, à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) contre la tenue d'une réunion publique avec Samuel Maréchal, directeur du Front national de la jeunesse. Par ailleurs, une quinzaine de personnes ont porté plainte pour coups et blessures à la suite d'incidents opposant des partisans de Jacques Bompard, maire (Front national) d'Orange, à des militants antiracistes lors d'un meeting frontiste, le 15 mai, à Vaison-la-Romaine (Vaucluse).

■ **PREMIER MINISTRE : président d'Idées-Action, Alain Madelin, a déclaré**, vendredi 16 mai à Grenoble, « un peu fort de café » les « persécutions » dont « peut être l'objet » Alain Juppé. Le président du Sénat, René Monory, a néanmoins déclaré, vendredi 16 mai, à Cavailhon (Vaucluse), qu'« Alain Juppé sera peut-être remplacé, car la politique va changer » si la majorité sortante est victorieuse le 1^{er} juin. « Il ne faut pas jeter la pierre à Juppé mais, maintenant, il faut faire une autre politique, une politique de croissance visant à doubler notre excédent commercial », a ajouté M. Monory.

■ **ENA : l'association des anciens élèves de l'ENA** a annoncé, vendredi 16 mai, qu'elle avait reçu une lettre dans laquelle Alain Madelin lui donne « les explications les plus apaisantes sur sa pensée concernant l'Ecole nationale d'administration » (Le Monde du 16 mai). M. Madelin admet avoir cité la formule incriminée (« L'Irlande a l'IRA, l'Espagne a l'ETA, l'Italie a la Mafia, la France a l'ENA »), mais il précise : « Ce n'est pas pour la prendre à mon compte, mais pour m'appuyer sur son effet-choc afin de développer aussitôt une idée différente, à savoir que le problème en France n'est pas justement celui des énarques, mais celui de tout un système de pouvoir et de décision aujourd'hui usé et bloqué ».

Comment Jacques Chirac porte la révolution dans le domaine réservé des trois armées et du complexe « militaro-industriel »

Après avoir mis fin à l'obligation du service militaire, le chef de l'Etat se heurte aux résistances de certains industriels

Le sujet militaire n'avait eu droit qu'à des allusions durant la campagne de 1995. Mais, à peine élu, Jacques Chirac, puisant

dans les réflexions de Jean Picq, éphémère secrétaire général de la défense nationale, et François Fillon, spécialiste des questions

militaires au RPR, décide de moderniser l'outil de défense. Dans des entretiens au Monde, Bertrand Delanoë, sénateur (PS) de

Paris, indique que le Parti socialiste ne reviendra pas « sur la suppression du service obligatoire », tandis que Jacques Baumel,

député (RPR) des Hauts-de-Seine, considère que le rendez-vous citoyen institué par la majorité « n'apporte rien à la défense ».

EN CE DÉBUT de 1996, une année qui marquera les relations entre les politiques et le « complexe militaro-industriel » en France, Pierre Messmer, ancien premier ministre de Georges Pompidou et ancien ministre des armées du général de Gaulle, vient d'être reçu par Jacques Chirac à l'Élysée. Sur le perron, l'ancien colonel (de réserve) de la légion étrangère se livre, visiblement satisfait d'avoir été compris, à des confidences aux journalistes, qui

LES SEPT SUJETS CAPITAUX

Le récit d'un choix présidentiel

Demain : la croissance étouffée

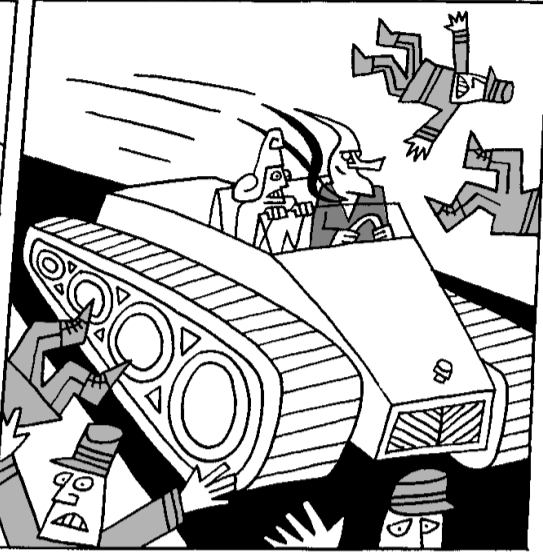
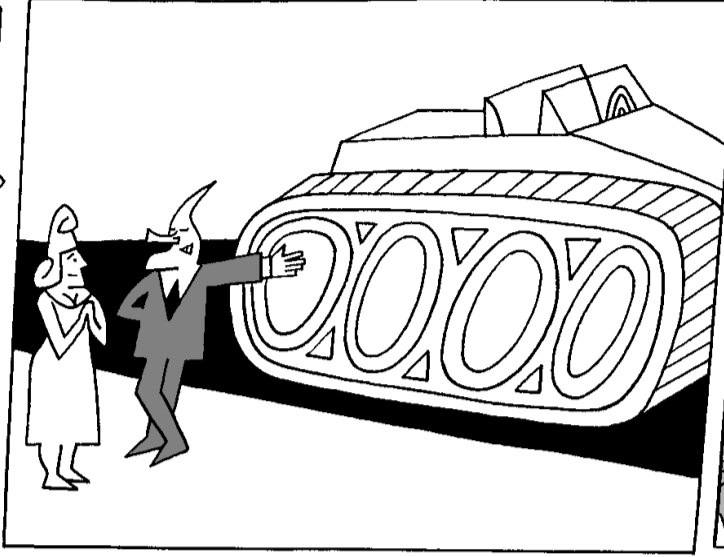
s'enquière, dès sa sortie du bureau présidentiel, de la teneur de ses conversations avec le chef de l'Etat, chef des armées selon la Constitution.

M. Messmer n'ignore rien de la chose militaire, qui le passionne. Face aux journalistes, qui savent en quelle considération le tient un président de la République attiré, lui aussi, par les dossiers de défense depuis qu'il a servi comme jeune sous-lieutenant dans un régiment blindé en Algérie, M. Messmer laisse filtrer que les Français doivent s'attendre à une mutation radicale de leur système de défense et que le pays va professionnaliser ses armées.

L'ancien légionnaire provoque un sérieux trouble. Aussitôt, les proches du ministre de la défense en titre, Charles Millon, s'émeuvent de telles indiscretions. Pourquoi, regrettent-ils, avoir ainsi brisé le secret sur la révolution – car c'en est une ! – de l'institution de défense en chantier devant un comité stratégique d'experts, tenus, eux, au devoir de réserve ? Au ministère de la défense, on infirme donc les fuites ou les indiscretions qui paraissent dans la presse.

La campagne pour l'élection présidentielle en 1995 n'avait rien laissé deviner. Sauf des allusions brèves et furtives de M. Chirac, le sujet avait semblé tabou. Comment imaginer que cet aggiornamento de l'outil militaire et industriel de défense serait donné plus tard en exemple d'une modernisation de l'Etat tant préconisée par le RPR ?

M. Messmer avait eu raison trop tôt. Mais il n'avait pas été le seul, car le lent travail de réflexion et de maturation du président de la République s'était opéré quelques années auparavant. En catimini, sous l'impul-



sion de quelques conseillers, qui récusent cette appellation. Tels Jean Picq, l'éphémère secrétaire général de la défense nationale, au début du septennat, et ancien directeur financier, avant la première cohabitation du temps de François Mitterrand, au groupe Aerospatiale, puis directeur au groupe Matra-Hachette ensuite. Ou François Fillon, devenu ministre délégué à la poste, à l'espace et aux télécommunications, dans les gouvernements Juppé, et auteur en octobre 1991 d'un rapport qui prônait – sur cinq à six ans – le passage à une armée professionnelle, une baisse drastique des effectifs, surtout au sein de l'armée de terre, et une refonte structurelle de fond en comble de l'outil de défense.

M. Fillon confiera : « J'ai alors essayé un tir de barrage. » Il trouve sur sa route ceux qui ne veulent pas qu'on touche aux dogmes de la dissuasion et du service national dans un monde où tout a changé depuis que « la

menace continentale principale » est devenue caduque. A l'époque, M. Chirac avait gardé le silence, tout en donnant l'impression d'être en recherche sur un terrain qu'il affectionne particulièrement. Le fait est que le rapport Fillon de 1991 a, de toute évidence, servi de base à sa réflexion et qu'il a directement inspiré, plus tard, les arbitrages présidentiels de 1996.

Le 22 février 1996 donc, à l'occasion d'un entretien télévisé qu'il regrettera, après coup, de n'avoir pas pu maîtriser à sa guise, M. Chirac rend son verdict.

« Je veux avoir, dit-il, une défense qui soit, à la fois, plus efficace, plus moderne et moins coûteuse (...), et je veux que nous ayons une industrie qui soit la meilleure du monde et ouverte sur les Européens. » La France « réduit la voilure », comme disent les militaires en évoquant la baisse simultanée, d'ici à 2002, des crédits (20 milliards de francs économisés chaque an-

née) et des effectifs (25 % en moyenne) dans les armées.

Elle professionnalise ses forces – fini le service obligatoire, vive le rendez-vous citoyen – de façon à les rendre plus mobiles dans le cadre d'interventions extérieures. Elle

privatise certains systèmes d'armes nucléaires. Elle réorganise son industrie de défense, nationale et privée, autour de quatre pôles : aéronautique (avec la fusion Dassault-Aerospatiale, puis la

privatisation du nouveau groupe), électronique (avec la privatisation de Thomson et son rapprochement avec ses éventuels repreneurs dans le secteur militaire), nucléaire et électromécanique (avec davantage de souplesse dans la gestion des

s'étendent sur quelque 5 000 hectares au total. Pour la grande joie de ceux qui veulent aménager autrement le territoire national. Pour la tristesse de ceux qui vivent au contact des garnisons et qui redoutent les retombées économiques de leur suppression. Pour la satisfaction de certains élus locaux, qui y voient enfin la chance de réaliser les projets d'infrastructures dont leurs collectivités ont besoin et que, par leur présence, les armées contribuaient à geler. Préparées en comité stratégique puis en conseil de défense, à l'Élysée, convoqué à un rythme rarement atteint auparavant, ces initiatives reçoivent leur consécration officielle. Mais elles suscitent aussi des crispations parce que, tout en dessinant l'avenir des armées, les ministres concernés et les chefs militaires doivent gérer un quotidien – la conduite des crises en Afrique et en Europe – qui est loin d'être « un long fleuve tranquille ». Des ●●●

Au Parlement gronde la fronde, conduite par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, et Xavier de Villepin, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

supprime certains systèmes d'armes nucléaires.

Enfin, elle réorganise son industrie de défense, nationale et privée, autour de quatre pôles : aéronautique (avec la fusion Dassault-Aerospatiale, puis la

groupes d'armement terrestre ou naval).

En 2002, les armées devraient s'être séparées de pas moins de 540 implantations – casernes, ouvrages fortifiés, établissements, bases ou hôpitaux – qui

Les programmes des partis politiques en matière de défense

● **La plate-forme d'union RPR-UDF.** « Sous l'autorité du président de la République, la France affirmera sa présence dans le monde et poursuivra la modernisation de son outil de défense et du service national ».

● **Le PCF.** Hostile à « toute militarisation de l'Union européenne », le PCF prône « une armée fondée sur une conception strictement défensive ». Il plaide pour le

rétablissement d'un service militaire, « plus court » et « plus qualifiant », et la « préservation » et la « reconversion » de l'industrie d'armement.

● **Le FN.** Favorable à un service militaire volontaire et à « une armée de professionnels » mais hostile à un service civil, le Front national souhaite que le budget annuel de la défense s'élève à 5 % du produit intérieur brut.

● **Le PS.** Lionel Jospin s'est déclaré personnellement favorable à un service volontaire, ouvert aux femmes et aux hommes. Délégué national à la défense, Paul Quilès considère que « l'objectif est la défense du territoire national et européen », et il critique la « projection » de forces « à l'extérieur » comme le retour au comité militaire de l'OTAN.

LIANE FOLY EST SUR RFM
LE 20 MAI

A l'occasion de la sortie du nouvel album
CAMELEON

RFM
la radio en or

vous invite à passer une journée avec
LIANE FOLY.

TOUTES LES FREQUENCES SUR LE 08.36.68.20.70

BOURSE

26 sociétés du CAC 40
communiquent

2.23 F/min

3615 LE MONDE

Communiquez !

Adresser un E-Mail sur Internet ?
Envoyer un fax ?

C'est possible à partir de votre Minitel !

3615 LEMONDE

2.23 F/min

●●● échanges, dont on apprendra ensuite qu'ils ont été francs et vifs pour éviter d'avoir à les qualifier de brutaux, opposent même les membres de ces instances décisionnelles lors de séances animées.

Ce n'est pas le front du refus. C'est déjà l'amorce de résistances au « séisme » qui s'annonce. En quelque sorte, une façon pour ceux qui le subiront d'indiquer à un pouvoir peu enclin à écouter les critiques ou les avis divergents et convaincu de détenir « la » solution que les réformes projetées ne passeront probablement pas comme une lettre à la poste.

Motivés ou non, les éclats de voix n'épargnent personne. Jugé trop diplomate, l'amiral Jacques Lanxade, alors chef d'état-major des armées, se voit reprocher par M. Chirac, qui a une mémoire d'éléphant, son attentisme alors qu'il était chef de l'état-major particulier de M. Mitterrand à l'Élysée pendant les opérations décidées, en 1988, de reprise en force de la grotte d'Ouvéa, où s'étaient réfugiés des indépendantistes de la Nouvelle-Calédonie. Il ne sera pas prolongé à son poste.

Une crise éclate aussi entre le général Bernard Janvier, légionnaire relevant du secrétaire général de l'ONU pour son commandement en Bosnie, et le chef de l'Etat. M. Chirac lui reproche de n'avoir pas répliqué « au canon » quand les Serbes agressent des « casques bleus » français de la Forpronu à Sarajevo et les prennent en otages. Le général Janvier a beau faire observer qu'il ne dépend pas, en la circonstance, du chef de l'Etat, il sera marginalisé à la tête de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

En conseil supérieur propre à chacune des trois armées, des chefs militaires dénoncent la politique du fait accompli : eux qui, à l'imitation du général Pierre de Percin Northumberland, proposaient que la réforme ne soit pas précipitée et qu'on étale son exécution sur une dizaine d'années au lieu des six ans prévus, se plaignent qu'on ne les a pas entendus et que les jeux étaient faits à l'avance. Bercy - sous-entendu, la direction du budget - l'a emporté.

Les considérations financières ont dicté la réorganisation en cours. En conseil de défense, elles dictent les interventions du premier ministre quand Alain Juppé s'aventure, avec prudence, dans le secteur réservé du chef de l'Etat. Mais au Parlement gronde la fronde, conduite par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, et Xavier de Villepin, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Dès l'origine, M. Chirac, qui cite

souvent le modèle d'armée britannique en exemple, s'en tient à la professionnalisation et écarte tout appel à des contrats temporaires de volontaires. Il va devoir composer *in fine*. Pour fidéliser les liens entre la nation et son armée, qui tracassent députés et sénateurs, on invente à la va-vite le concept fourre-tout - unique au monde - d'un rendez-vous citoyen de cinq jours, un ersatz de service national qui obligera femmes et hommes.

Dans le domaine des restructurations industrielles de la défense, c'est une logique calquée sur le standard américain - celui du gigantisme des entreprises en situation de quasi-monopole, au point que le Pentagone devra s'émanciper de la loi anti-trust - qui oriente la réflexion des conseillers présidentiels.

L'industrie de défense doit faire peau neuve. Du moins l'a-t-on cru. Mais toutes les administrations, qui s'estiment impliquées à plusieurs titres, s'en mêlent

À l'Élysée, les notes convergent, que rassemble sur son bureau le secrétaire général adjoint, Jean-Pierre Denis. On ne le clairot pas sur les toits, mais l'idée qui prévaut est bien de parvenir à concevoir des « champions nationaux » capables, dans chaque secteur de pointe, de s'associer en position de force à des partenaires européens. Du moins, c'est ainsi que le comprennent les alliés futurs des Français.

Après le limogeage, au petit matin du 21 février 1996, lors d'un tête-à-tête de quinze minutes avec M. Juppé, du PDG de Thomson, Alain Gomez, qui a survécu à tous les changements de majorité depuis sa nomination en 1982 et qui faisait de la résistance à sa façon, la voie paraît libre : l'industrie de défense doit faire peau neuve. Du moins l'a-t-on cru. Mais toutes les administrations, qui s'estiment impliquées à plusieurs titres, s'en mêlent.

La cacophonie s'installe, de fait, entre Matignon (à qui il arrive de conduire en direct des entretiens avec les PDG en cause), la défense (via sa délégation générale pour l'armement), l'économie et les finances (par le biais de la direction du Trésor) ou l'industrie, pour s'en tenir à l'essentiel. M. Chirac lui-même choisit de consulter, et brouille parfois les cartes.

Dans les avions qui acheminent la délégation présidentielle à l'étranger, les patrons concernés se retrouvent côte à côte, comme par hasard, tels Jean-Luc Lagardère, le PDG de Matra, souvent

invité dans ces voyages officiels parce qu'il exporte des produits de haute technologie, ou Yves Michot, le PDG d'Aérospatiale, tous deux engagés dans la privatisation de Thomson et la réorganisation du pôle électronique.

Serge Dassault a aussi ses entrées à l'Élysée. Il acceptera de parler avec M. Michot, polytechnicien comme lui, qu'il tutoie. Il s'était refusé au dialogue avec Louis Gallois, le prédécesseur, en affirmant qu'il discute avec le seul actionnaire, l'Etat. « *En résumé, tout le monde discute avec tout le monde* », raconte un industriel. Jusqu'à l'Etat qui négocie avec M. Dassault pour évaluer son patrimoine familial.

Pour autant, le résultat n'est pas aujourd'hui au niveau des efforts déployés. Ni même à l'image des restructurations à l'améri-

caine, menées avec promptitude pour satisfaire les actionnaires.

Quinze mois après que M. Chirac se fut prononcé, Dassault-Aviation et Aérospatiale ne sont toujours pas mariés. Le repreneur de Thomson-CSF reste à désigner. GIAT Industries, le spécialiste de l'armement terrestre, et la DCN, qui réunit les arsenaux de l'Etat, stagnent dans une situation plus que précaire. Le complexe militaro-industriel se défend. Il ne fait peut-être pas de l'obstruction. Mais cela y ressemble. « *Il y a, observe Pierre Poquin, le patron des patrons de l'armement terrestre, quelque chose de surréaliste.* »

Personne, ajoute-t-il en substance, ne conteste le besoin de faire des efforts. Mais les industriels sont pris dans une tenaille, entre l'urgence qu'il y a de restructurer - avec les conséquences désastreuses que sont la fermeture de sites et l'allègement des effectifs - et la nécessité d'abaisser leurs coûts, tandis que l'Etat diminue ou étale ses commandes et que le client à l'exportation joue de la compétition avec des fournisseurs étrangers singulièrement agressifs.

Dès lors, comment contracter les prix tout en faisant des profits, gages d'investissements ultérieurs ? Et M. Poquin conclut : « *Connaissez-vous des capitalistes qui ont envie aujourd'hui d'investir dans le secteur de la défense à des conditions pareilles ?* »

Jacques Isnard

Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine

« Le rendez-vous citoyen n'apporte rien à la défense »

« Approuvez-vous la suppression du service national obligatoire et qu'attendez-vous d'un « rendez-vous citoyen » limité à cinq jours ?

- La professionnalisation de nos armées, trop longtemps retardée, est tout à fait justifiée. Malheureusement, les priorités financières du gouvernement ne permettent pas de mener à bien, à la fois, la modernisation des équipements, le développement d'une composante d'appoint nécessaire à la défense de notre territoire et l'indispensable professionnalisation des forces. Sait-on que, avec les 120 milliards de francs d'endettement du Crédit lyonnais payés par les contribuables, la France pourrait s'offrir huit porte-avions nucléaires ?

» Je doute qu'une nouvelle majorité revienne sur la professionnalisation. En revanche, il me paraît indispensable de réorganiser et de renforcer nos forces de réserve pour le temps de crise. Quant au « rendez-vous citoyen », il est une novation originale, mais qui n'apporte rien à la défense. C'est trop ou trop peu. À l'usage, il faudra sans doute revoir son utilisation, ses activités et sa durée.

- Comment voyez-vous la réorganisation de l'industrie de défense ?

- C'est un exercice doublement délicat. Il nous faut regrouper nos industries de défense en deux pôles - aéronautique et électronique - et les inscrire dans le contexte d'une industrie européenne. Dès la fin des années 80, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont constitué des « champions nationaux ». Nous n'avons guère de choix, et il nous faut procéder au regroupement de nos forces afin de pouvoir mieux négocier les alliances européennes indispensables, notamment dans le domaine spatial. C'est pourquoi la politique de privatisation de Thomson-CSF et d'Aérospatiale devra être poursuivie sans *a priori* idéologique. L'Etat devra garder un droit de regard pour que nos intérêts nationaux soient préservés.

- Etes-vous pour une politique d'exportation « tous azimuts » des armements, au besoin encouragée sur le terrain par le chef de l'Etat ?

- Les armements ne sont pas un bien d'équipement ordinaire. Leur exportation doit s'inscrire dans notre politique étrangère. Il est donc exclu qu'elle soit « tous azimuts ». Cependant, il est essentiel de conserver en France, ou dans l'Union européenne, la base industrielle

indispensable à notre indépendance face à la concurrence féroce des groupes américains. Comme les principales puissances militaires font face aux mêmes difficultés, il n'est pas anormal que les plus hautes autorités de l'Etat s'engagent pour soutenir leurs industries.

- M. Chirac a réduit l'arsenal nucléaire national. Est-ce pour vous la fin souhaitable de la dissuasion dans le monde ?

- Rendues possibles par la nouvelle conjoncture internationale, les réductions de nos forces nucléaires ne doivent pas remettre en cause notre attachement à la dissuasion nucléaire. Mais il nous faut rester vigilants, en raison des risques de prolifération des armes nucléaires et autres armes - chimiques ou biologiques - de destruction massive. Il nous faut maintenir la modernité de notre dissuasion, grâce à la simulation d'essais, sans négliger d'étudier une défense anti-missile de notre sol. Dans ces conditions, il me paraît indispensable de préserver les compétences du Commissariat à l'énergie atomique et d'Aérospatiale.

- Une défense européenne autonome a-t-elle un sens hors de l'OTAN si certains alliés de la France hésitent à transformer l'Union de l'Europe occidentale (UEO) en bras armé de l'Union européenne (UE) ?

- Considérant que la sécurité de l'Europe ne peut être abandonnée au bon vouloir des Américains, notre pays s'est efforcé de créer une défense européenne à côté de l'Alliance atlantique. Nos partenaires ont préféré le mol oreiller de la sécurité « otanienne » à une volonté de puissance européenne. La France a dû se résigner à se rapprocher de l'OTAN, pour essayer d'y préserver une identité européenne. A la veille du « sommet » de l'OTAN à Madrid, en juillet, la lamentable affaire du commandement Sud-Méditerranée ne nous laisse guère d'illusions. L'UEO, prise en étau entre l'OTAN et l'UE, cessera-t-elle, enfin, d'être un théâtre d'ombres pour diplomates bien élevés et militaires impuissants ? L'UEO peut être utile pour la mise en oeuvre d'une politique d'armement, le développement de forces européennes et leur participation à des opérations limitées n'impliquant pas directement l'Alliance atlantique. »

Propos recueillis par J. I.

Bertrand Delanoë, sénateur (PS) de Paris

« Nous ne reviendrons pas sur la suppression du service »

« Que critiquez-vous dans l'instauration d'un « rendez-vous citoyen » ?

- La suppression du service militaire obligatoire a été décidée par le chef de l'Etat. C'est un fait sur lequel nous n'entendons pas revenir. Rien ne serait pire que de désorganiser à nouveau notre appareil de défense. En revanche, comme Paul Quilès et moi-même l'avons exprimé au Parlement, personne ne croit aux vertus magiques de ce « rendez-vous citoyen ». Qui peut croire qu'on peut forger un esprit de défense en moins de cinq jours ? Soyons sérieux ! Commençons par renforcer l'instruction civique dans les lycées et collèges, et améliorons la médecine scolaire. Il n'en reste pas moins que nous demeurons très attachés à la permanence d'un lien fort entre les citoyens et la défense du pays.

- Comment espérez-vous rendre rentables des industries de défense qui ne seraient pas privatisées ?

- Il n'y aura pas de nouvelles privatisations. La droite s'accroche au dogme libéral, mais l'industrie de défense n'est pas une industrie comme une autre. C'est à la puissance publique de donner ses orientations pour des restructurations qui sont nécessaires. Depuis deux ans, l'industrie américaine se réorganise - avec le soutien massif de son administration - et a entamé une véritable guerre de conquête des marchés extérieurs. Il n'y a pas plusieurs alternatives. Si nous voulons la survie de l'industrie de défense, nous devons produire européen ou, alors, se résigner à acheter américain. Tel est l'enjeu. C'est pourquoi notre objectif est la constitution de pôles européens dans le secteur, qui donnera la taille critique pour faire face à cette compétition.

- Comment voyez-vous l'avenir des exportations d'armement ?

- La France n'a pas de véritable politique d'exportation. Le plus souvent, les acteurs industriels agissent de manière désordonnée, et nos exportations sont encore tributaires d'une seule zone géographique. Nous devons adopter une politique coordonnée et dynamique. Ce qui implique une présence commerciale incessante et continue sur le long terme. La reconquête du marché européen est un objectif vital pour notre industrie et celle de nos partenaires de l'Union européenne. C'est la clé du développement de nos exportations. Il appar-

tient à l'Etat de contrôler ces exportations. Il serait inacceptable que la France se rende complice de massacres ou d'atteintes aux droits de l'homme avec des matériels fournis à des dictatures.

- Comment envisagez-vous le désarmement nucléaire de la France ?

- Depuis Jean Jaurès, les socialistes ont toujours œuvré pour une politique liant la sécurité au désarmement. Nous ne pouvons qu'être satisfaits des réductions significatives des deux grands arsenaux stratégiques. Mais ne brûlons pas les étapes ! Pour l'instant, la Douma russe n'a toujours pas ratifié les accords Start-2, même s'il semble qu'un accord de principe ait été conclu entre Bill Clinton et Boris Eltsine à Helsinki. La posture nucléaire stratégique de la France est conforme à sa stratégie de dissuasion. Nous avons contribué au désarmement nucléaire depuis le début des années 90. Une éventuelle participation de la France à des discussions ne serait envisageable qu'à la condition de ne pas compromettre la crédibilité de notre dissuasion, qui repose sur une stricte suffisance.

- Quelle serait, selon vous, l'attitude la plus efficace que la France devrait adopter, notamment face à Washington, pour obtenir la reconnaissance d'une identité européenne de défense ?

- Le processus de construction d'une identité européenne de défense est en panne. Le gouvernement a amorcé un processus de réintégration de l'OTAN sans négociations préalables, sans contreparties. La réalité, c'est que l'OTAN est aujourd'hui une alliance de sécurité sous domination américaine. Les relations avec l'Allemagne, notre partenaire privilégié, se sont beaucoup dégradées dans le domaine de la défense. C'est pourquoi il importe de lancer une initiative afin de donner à l'Union européenne (UE) les moyens de sa sécurité collective. L'identité européenne de défense se fera, d'abord, avec les pays membres de l'UE, notamment par le biais de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Il est nécessaire de renforcer la crédibilité de cette instance, et cela passe comme Lionel Jospin l'a rappelé, par un raffermissement des liens entre la France et l'Allemagne. »

Propos recueillis par J. I.

Arte
ciné
chaque lundi
à 20.45

CANNES
50
Le Monde **arte**

BARTON FINK



Lundi 19 mai

20.45
Barton Fink
de Joel et Ethan Cohen
PALME D'OR 1991

23.00
Papa est en voyage d'affaires
d'Emir Kusturica
PALME D'OR 1985

Arte Ciné
Chaque lundi à 20.45,
une grande soirée
cinéma avec
deux grands films.

3615 ARTE (1,29F/mn)
<http://www.arte-tv.com>

arte

Considéré
comme
un allié
indispensable
aux
Occidentaux
pour lutter
contre le
communisme
en Afrique,
le président
du Zaïre
a longtemps
bénéficié
du soutien
financier
massif des
Américains
avant
d'organiser
son propre
système de
détournement
des fonds
publics et
des richesses
de son pays.
Son maintien
au pouvoir
lui a coûté
une partie
de sa fortune,
qui s'élevait,
au milieu
des années 80,
à près de
22 milliards
de francs

La véridique histoire du maréchal Mobutu qui a construit une fortune de 4 milliards de dollars en pillant son pays

A l'entrée de la voie privée qui mène à la villa del Mar, une pierre honore la mémoire de Sir Winston Churchill, citoyen de Cap-Martin. C'est dans l'avenue Churchill que prend l'impasse ombragée. Au bout, la résidence que possède sur la Côte d'Azur le président zaïrois Mobutu Sese Seko, autre monument.

A la grille, un panneau avertit le visiteur de la présence de chiens de garde. Le mur d'enceinte cache la villa, qu'un agent immobilier de la région estime entre 25 millions et 30 millions de francs.

« C'est les enfants que nous voyons le plus, dit le marchand de journaux voisin. Des sept-huit ans, avec des liasses de billets de 500 francs, et qui achètent tout. Même eux sont plus riches que moi. Mais on sait d'où vient tout cet argent, et on n'aimerait pas que Mobutu vienne se retirer ici. On s'y opposerait. Le peuple français s'y opposerait. »

Une histoire de vénalité et de corruption que celle de Mobutu, celle d'un des dictateurs les plus extravagants d'Afrique, qui pendant trente-deux ans de pouvoir a réussi - comment et pourquoi ? - à obtenir des aides de l'étranger. C'est l'histoire de son enrichissement personnel et du pillage de la nation, des complicités internationales qui l'ont rendu possible.

L'enquête du *Financial Times* le montre : en dépit des preuves évidentes selon lesquelles, depuis le début du régime, M. Mobutu a détourné et gaspillé les fonds qui lui étaient alloués, des institutions financières, avec la bénédiction de leur gouvernement, ont continué de verser des subventions, dont bien peu sont allées au peuple zaïrois.

Les biens immobiliers constituent la partie la plus visible des avoirs à l'étranger de M. Mobutu. La villa del Mar fait partie d'un ensemble luxueux de plusieurs résidences dont elle est la plus vaste au flanc d'une colline qui dégringole vers la mer.

De la Belgique à la Côte-d'Ivoire, de la Suisse au Maroc, c'est l'une des vingt propriétés dont on sait qu'elles appartiennent à M. Mobutu ou à son entourage. Leur valeur avoisine au moins les 23 millions de livres sterling (200 millions de francs) d'après les estimations d'agents immobiliers et les actes de vente obtenus par le

Financial Times. Au nombre également des biens fonciers de la famille, un hôtel et des résidences en Afrique du Sud et une plantation de café au Brésil.

Masquant l'étendue des investissements essentiellement financés par les fonds de l'Etat zaïrois, beaucoup de biens sont détenus par des sociétés écrans, des associés ou des membres du clan ne portant pas le nom de Mobutu. Pour le *Financial Times*, ces avoirs immobiliers se concentrent surtout dans les riches faubourgs de la capitale belge.

Une fortune, amassée en trente ans de pillage, qui, selon le Trésor américain et le FMI, représentait près de 4 milliards de dollars (22 milliards de francs) au milieu des années 80. Mais l'argent a fondu quand le prix à payer pour rester au pouvoir a grimpé.

Mobutu est le fruit de la guerre froide. En 1960, Patrice Lumumba, devenu premier ministre de l'ancien Congo belge, se met à courtiser le bloc de l'Est. Les services secrets américains projettent de l'assassiner, et lui cherchent un remplaçant pour barrer la route au communisme. Ils le trouvent en la personne de Joseph-Désiré Mobutu, chef militaire de trente ans dont les compagnons d'armes

qu'une fois la guerre froide terminée que M. Mobutu a estimé sa fortune insuffisante pour lui permettre de garder le pouvoir.

Joseph-Désiré Mobutu prend, en 1965, la tête d'un pays dont les réserves de cuivre, de cobalt, de diamant et de bois sont immenses ; dont les terres, sur de vastes étendues, conviennent à la culture du café et du cacao.

Entre 1970 et 1994, le Zaïre a reçu de l'Occident 8,5 milliards de dollars (47 milliards de francs) de subventions et de prêts. Or, durant cette période, à l'exception de cinq années pour lesquelles les chiffres ne sont pas disponibles, les recettes à l'exportation n'ont été, selon le Fonds monétaire international (FMI), que de 10,7 milliards de dollars (59 milliards de francs). « Au vu de tels résultats, on a du mal à croire qu'il ait été fait grand-chose au Zaïre sur le plan économique ou social, compte tenu de l'aide allouée », indique un tout récent rapport interne de la Banque mondiale.

D EPUIS toujours, le président zaïrois se sert des richesses du pays pour amadouer les opposants, faire taire les critiques et récompenser les séides. « Mobutu a su bâtir tout un réseau de protections. Il a distribué beaucoup d'argent pour rester au pouvoir. Ses be-

lars [110 millions à 137 millions de francs] sont passés entre ses mains sous forme d'aides des services secrets et du gouvernement américains. » Quand, en 1975, la guerre civile éclate en Angola, l'argent que la CIA destine aux forces de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) est confié à M. Mobutu pour qu'il le remette aux rebelles en lutte contre le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), que soutient Moscou.

« Puis l'Angola est passé sous influence cubaine, et le Zaïre est apparu comme un rempart sur lequel on pouvait compter. La politique occidentale, sous la conduite des Etats-Unis, a consisté à apporter toute l'aide possible à M. Mobutu », déclare Léo Tindemans, qui fut premier ministre belge de 1974 à 1978.

M. Mobutu a très vite exploité sa position stratégique, instaurant un système de détournements de fonds. « Tout de suite, nous avons fait passer par Mobutu 1 million de dollars destinés à l'Angola. Mais peu de temps après, l'Unita est venue se plaindre que ses hommes avaient faim, que les moyens manquaient. Pas un sou n'était parvenu aux Angolais. Nos demandes auprès de Mobutu pour qu'il transmette l'argent sont restées vaines », indique John Stockwell, qui a dirigé l'opération secrète de soutien aux forces de l'Unita. « La CIA a toujours su qu'allaient dans ses poches d'énormes sommes d'argent. »

Mais M. Mobutu reçoit des montants beaucoup plus importants que ceux que lui offrent les services secrets américains, dont il refuse un jour un don de 25 000 dollars (137 000 francs) des mains de Lawrence Devlin, leur représentant à Kinshasa.

Les spoliations du président, avec l'accord du Parlement, s'élevaient officiellement, dès la fin des années 60, entre 30 % et 50 % du total des investissements publics, pour atteindre 65 millions de dollars (357 millions de francs) durant la seule année 1988. Outre ces détournements, sur lesquels le Parlement n'exerce plus ensuite aucun contrôle, M. Mobutu reçoit des fonds destinés aux « institutions politiques », parmi lesquelles la Fondation Mama Mobutu et le parti au pouvoir, le Mouvement populaire pour la révolution.

Un rapport de la Banque mondiale publiée, sur les années 1980-1987, les informations obtenues par deux chercheurs américains, Steve Askin et Ca-

role Collins. En 1986, la présidence a ainsi encaissé 15 millions de dollars (82 millions de francs). Cependant, selon le même document, M. Mobutu a dépensé cette année-là 94 millions de dollars et les institutions politiques 172 millions (soit 517 millions et 946 millions

« Entre 20 millions et 25 millions de dollars (110 millions à 137 millions de francs) sont passés entre ses mains sous forme d'aides des services secrets et du gouvernement américains », affirme John Stockwell, ancien chef de la CIA au Zaïre

de francs), ce qui donne une idée de l'étendue des autres sources financières.

Pour 1989, une étude - toujours de la Banque mondiale - indique que 209 millions de dollars (1,15 milliard de francs) pris sur les crédits de l'Etat ont été inscrits par la Banque centrale du Zaïre à la rubrique « autres biens et services ».

« Les nombreux créanciers du Zaïre n'ont pas la moindre chance, pas la moindre, je le dis bien, de revoir leur argent. (...) Mobutu et son gouvernement ne se soucient pas de rembourser les prêts et se moquent de la dette publique. (...) Il y a toujours eu, et il y a encore, un obstacle majeur qui bouche toute perspective : la corruption de l'équipe au pouvoir », déclarait dans un rapport secret du FMI, qui circula en 1982, un banquier allemand, Erwin Blumenthal, détaché en 1978 auprès de la banque centrale du Zaïre.

Trois ans auparavant, dans une lettre en date du 11 juin 1979 adressée à Jacques de Larosière, alors directeur général du FMI, M. Blumenthal écrivait : « La situation au Zaïre est allée

Le patrimoine immobilier connu

- 1 ZAÏRE** ■ 11 palaces
Dont : - "Gbadolite" dans le nord du pays
- le palais de Kawele, domaine présidentiel comprenant une pagode chinoise à Nsele près de Kinshasa
- 2 FRANCE** ■ 2 propriétés
- 1 appartement avenue Foch de 800 m², proche de l'Arc de Triomphe
- 1 villa sur la Côte d'Azur, la "Villa del mar" au cap Martin (entre 25 et 30 millions de francs)
- 3 BELGIQUE** ■ 9 propriétés
Dont le château de Frocourt à Eghezée, près de Namur - 65MF
- 4 SUISSE** ■ 1 propriété
- 1 maison à Savigny (près de Lausanne) - 31,6 MF (mise sous séquestre par le gouvernement suisse)
- 5 PORTUGAL** ■ 1 propriété
- résidence "La Casa agrícola Solear" - 14 MF
- 6 ESPAGNE** ■ 2 propriétés
- 1 villa à Marbella
- La résidence à Boadilla del Monte, près de Madrid - 8 MF
- 7 MAROC** ■ 1 palais
- 8 SÉNÉGAL** ■ 1 propriété
- 1 villa dans le quartier des Almadies à Dakar
- 9 CÔTE-D'IVOIRE**
- Propriétés à Abidjan
- 10 AFRIQUE DU SUD**
- Propriétés et hôtels à Johannesburg
- 11 BRÉSIL** ■ 1 plantation de café

Les biens immobiliers constituent la partie la plus visible des avoirs étrangers du président Mobutu. D'après les estimations d'agents immobiliers ou les actes de vente consultés, la valeur de la vingtaine de propriétés qu'il possède en Afrique, en Europe et au Brésil avoisine les 200 millions de francs.

Toutes les propriétés n'ont pas toujours été acquises à son nom propre, mais parfois par son entourage ou par des prête-noms. Certaines sont détenues par des sociétés écrans ou des associés, ce qui rend aujourd'hui difficile de situer avec précision l'état du patrimoine immobilier.



Infographie : Le Monde



1 Le "Kamanyola" (sur le fleuve Zaïre)



1 Gbadolite (Zaïre)



10 Villa en Afrique du Sud



2 Avenue Foch (Paris)



2 "Villa del mar" Roquebrune-Cap-Martin



4 Villa de Savigny (Suisse)



3 Propriété de l'avenue Pict (Bruxelles)

dans le sens que je redoutais. » La confiance semble fortement ébranlée entre le régime et le FMI.

Mais le pillage systématique des finances publiques, que M. Blumenthal dénonce en termes accablants, n'affecte ni les donateurs ni les gouvernements étrangers. Son rapport coïncide avec l'arrivée des troupes cubaines en Angola, dont la présence va cimenter le soutien américain à Mobutu. C'est, sans doute, la raison pour laquelle les mises en garde du banquier n'ont pas été entendues. Dès 1988, cinquante mille soldats cubains se trouvent sur le sol angolais pour combattre l'Unita aux côtés du gouvernement marxiste de Luanda.

Selon ses propres informations, le Fonds monétaire international a accordé au Zaïre neuf prêts d'une valeur de 231 millions en droits de tirage spéciaux entre 1967 et 1982, alors que M. Blumenthal achève la rédaction de son rapport. Mais trois fois ce montant sera ensuite alloué, entre l'année du rapport et 1989.

ERWIN BLUMENTHAL a découvert des comptes bancaires spéciaux ouverts au nom de la Banque centrale du Zaïre auprès de sept établissements financiers à l'étranger, à Bruxelles, à Paris, à Genève, à Londres et à New York, où l'on retrouve les millions de revenus à l'exportation disparus du budget. Les versements effectués sur ces comptes font bien apparaître les sommes en question. En 1978, l'entreprise d'Etat Gécamines, géant du cuivre et du cobalt, reçoit l'ordre de virer sur un compte présidentiel la totalité de ses recettes à l'exportation - qui s'élèveront dès 1989 à 1,2 milliard de dollars (6,6 milliards de francs).

« Nous pensions, au début, que Mobutu était le seul à pouvoir gouverner le Zaïre, indique M. Tindemans. Il avait, à nos yeux, le talent, la puissance, l'intelligence... puis tout a changé. Et ne l'a plus intéressé que l'argent, d'où qu'il vienne, des sociétés privées, des gouvernements étrangers. Il n'avait aucune idée de ce qu'est une attitude financière; mais qu'importait puisque l'argent continuerait d'affluer. Il n'était pas facile de trouver une attitude commune à l'égard de Mobutu. Il y avait ceux qui investissaient au Zaïre et flattaient le président, et ceux qui se montraient hostiles. Nul doute de quel côté la ba-

lance penchait. » Un ancien agent des services secrets zairois, Emmanuel Dungia, se souvient que « l'argent que dépensait Mobutu à séduire et corrompre les grands de ce monde lui procurait une grande satisfaction ».

Mamadou Touré, qui dirigea au FMI le département Afrique, connaissait l'existence des comptes spéciaux vers lesquels le régime détournait les recettes à l'exportation. « A la fin des années 70 et au début des années 80, dit-il, il s'est passé au Zaïre des choses très bizarres. Nous avons découvert que certains revenus à l'exportation du pays n'étaient pas enregistrés par la Banque centrale, mais portés sur des comptes spéciaux ouverts auprès d'établissements commerciaux hors du pays. Au lieu d'être remboursés, les prêts de l'étranger étaient ainsi détournés. Lorsqu'il avait besoin d'argent pour un voyage, Mobutu envoyait un préposé en Europe retirer d'un compte spécial la somme nécessaire. Les responsables de la Banque centrale zairoise vivaient dans la peur. Il leur fallait faire ce que Mobutu demandait. »

Pourtant, tout ne s'est pas toujours passé comme le président zairois l'aurait souhaité. « Deux événements l'ont marqué, commente un haut fonctionnaire américain. En 1978, le

« En 1990, mettant fin au système de parti unique, il a créé quarante-cinq partis qu'il a dû financer pour en garder le contrôle. Cela lui a coûté beaucoup d'argent, qu'il a soustrait au secteur productif », commente un haut fonctionnaire américain

marché du cuivre s'étant effondré, ses protégés ont exigé d'être payés en dollars, et non en monnaie du pays. Puis, en 1990, mettant fin au système de parti unique, il a créé quarante-cinq partis qu'il a dû financer pour en garder le contrôle. Cela lui a coûté beaucoup d'argent, qu'il a soustrait au secteur productif - aux mines, celles de cuivre d'abord, puis celles de diamant. »

Plus récemment, des millions de dollars ont été engloutis dans la désastreuse opération qui consistait à faire appel à des mercenaires serbes de Bosnie pour affronter les forces re-

belles de Laurent-Désiré Kabila. Cependant, si sa fortune s'est réduite ces dernières années, M. Mobutu reste extrêmement riche. Il possède des parts dans des sociétés suisses et allemandes, des liquidités et un portefeuille immobilier dont le centre est Bruxelles.

AU Zaïre, il est propriétaire d'un vaste domaine à Gbadolite, dans le nord du pays. Il y a fait construire un palais de marbre, une piscine olympique et une piste d'aéroport capable d'accueillir un Concorde. Non loin de Kinshasa, le domaine présidentiel de Nsele s'enorgueillit d'une imposante pagode chinoise couronnée de malachite. Sur le fleuve voisin, est amarré le *Kamanyola*, un steamer à trois ponts aménagé selon les goûts de luxe de M. Mobutu. Des sofas de soie rose en forme de conques agrémentent les salons, et l'emblème à tête de léopard qui lui est cher orne l'argenterie, ainsi que le linge de table et de maison.

Au total, il possède à Bruxelles neuf propriétés foncières - de l'immeuble de bureau au manoir et au château entouré de son parc, dans les quartiers résidentiels de Uccle et Rhode-Saint-Genève. L'une de ces propriétés se trouve à

proximité du Musée de l'Afrique centrale, édifié pour commémorer les exploits du premier prédateur des immenses richesses du Zaïre, le roi de Belgique Léopold II.

A Paris, à quelques pas de l'Arc de triomphe de l'Etoile, dans le 16^e arrondissement huppé, M. Mobutu dispose d'un appartement de 800 m² au premier étage du n° 20 de l'avenue Foch, près du fourreur qui a confectionné ses sept toques de léopard. Un pied-à-terre commode pour les visites aux présidents français successifs, qui ont été ses fidèles alliés.

Pour le changer de sa maison

de Cap-Martin, Mobutu Sese Seko dispose, entre autres lieux de villégiature, de la Casa Agrícola Solear, une résidence comptant douze chambres et 8 hectares de terrain à Areias de Porches, dans l'Algarve portugais. Sa cave compte quatorze mille bouteilles, auxquelles s'ajoutent les très coûteux - nous précise-t-on sur place - portos vieux de soixante-six ans, qu'il apprécie au plus haut point parce qu'ils ont son âge. Ce bien, acquis pour le compte de M. Mobutu en 1985, mais enregistré au nom d'une société anonyme dont le président est Jaime de Cunha Viana, est actuellement évalué à 400 millions d'escudos (14 millions de francs). Homme d'affaires, M. Viana fut le chef de file de l'importante communauté portugaise au Zaïre; il est aujourd'hui considéré comme le représentant de M. Mobutu au Portugal.

En Espagne, le président zairois possède une villa luxueuse et des hôtels à Marbella. Dans la banlieue madrilène de Las Lomas, une superbe résidence à Boadilla del Monte a été acquise, en 1983, 200 millions de pesetas (8 millions de francs) au nom de sa belle-sœur.

Ses comptes bancaires cependant restent introuvables. Les gouvernements occidentaux ne s'en sont inquiétés qu'une seule fois, en 1991, quand les Etats-Unis, la France et la Belgique ont enquêté sur les holdings détenus dans leur pays. La France et les Etats-Unis ont abandonné l'idée de geler les avoirs de M. Mobutu sur leur territoire, sous le prétexte qu'ils y étaient très limités. La Belgique, pour sa part, a regretté de ne pas disposer de moyens légaux suffisants en cas de saisie des biens.

Parmi les banques dont on sait qu'elles ont traité avec M. Mobutu et ses prête-noms figurent dans le rapport Blumenthal de 1982 la Banque Bruxelles Lambert, Paribas, le Crédit commercial, Indosuez, la Midland Bank et l'Union de banques suisses.

Interrogées sur leurs éventuelles relations d'affaires avec M. Mobutu, toutes se sont abritées derrière le secret bancaire. Seule la Midland a accepté d'en dire plus: « Nous ne détenons aucun compte ouvert au nom de M. Mobutu. Nous avons un compte avec une banque du Zaïre qui est dormant depuis plus d'un an. »

Le nom de M. Mobutu a été cité dernièrement dans un rap-

port interne au gouvernement belge rédigé par Hendrik van Dijk, membre de l'ambassade de Belgique au Luxembourg. Le président zairois fait partie des chefs d'Etat qui blanchissent dans ce pays des sommes d'argent « fantastiques ». Il figure au côté du Libyen Muam-

« Nous avons découvert que certains revenus du pays n'étaient pas enregistrés par la banque centrale, mais portés sur des comptes spéciaux ouverts auprès d'établissements » à l'étranger, raconte Mamadou Touré, du FMI

mar Kadhafi, de l'Irakien Saddam Hussein et de l'empereur centra-africain récemment disparu, Jean-Bedel Bokassa.

Un banquier suisse a déclaré qu'il serait « très surprenant » que l'on découvre, appartenant à M. Mobutu, des sommes importantes encore investies dans des banques helvétiques. « Le bon sens le plus élémentaire l'aura, depuis longtemps, amené à sortir l'essentiel de son argent du pays, afin d'éviter la mésaventure survenue aux héritiers de l'ex-président des Philippines, Ferdinand Marcos, dont les comptes bancaires ont été bloqués pendant plus de dix ans. »

LA Commission fédérale des banques suisses a, en avril, demandé à douze grands établissements du pays s'ils détenaient des comptes au nom de M. Mobutu. Tous ont répondu par la négative, mais des proches collaborateurs du président zairois ont confirmé au *Financial Times* que le gros de ses disponibilités se trouvaient toujours sur des comptes en Suisse.

Le parlementaire socialiste

genevois Jean Ziegler, adversaire depuis longtemps du secret bancaire helvétique, refuse l'idée que l'essentiel de la fortune de M. Mobutu ait, à ce jour, quitté le pays.

« Nous ne parlons pas de 1 million de dollars déposé sur un compte en banque, mais de tout un empire financier qui s'est construit de par le monde en trente ans », précise M. Ziegler, qui estime que « plusieurs milliards de dollars » de la fortune de M. Mobutu ont été investis en Suisse.

A son sens, cependant, plus le gouvernement portera le gel de ces avoirs, plus il court le risque de les voir s'évanouir. « Si cela arrivait, la Suisse serait alors coupable de complicité dans un gigantesque détournement de fonds. » Le gouvernement, poursuit Jean Ziegler, a agi avec « une grande légèreté ». Son attitude est « typique de l'hypocrisie helvétique » qui fonde les rapports avec le Zaïre depuis des années. En novembre dernier, Genève a refusé de renouveler le visa d'entrée de M. Mobutu. Il n'en a pas toujours été ainsi.

L'homme politique suisse qui a entretenu les relations les plus étroites avec M. Mobutu est Nello Celio, membre du Parti radical démocrate et président de la Confédération helvétique en 1972. Décédé en 1995, M. Celio, qui appartenait au conseil d'administration du Crédit suisse, avait présidé l'Alusuisse, la seule société d'aluminium du pays. Il avait participé de très près au projet d'installation d'une fonderie au Zaïre et était président d'Eurotrust, important fonds d'investissements entretenant des liens avec Kinshasa.

Aujourd'hui, M. Mobutu est atteint d'un cancer et l'incertitude demeure quant aux héritiers de sa fortune. Il ne manquera certes pas de parents, de collaborateurs et d'alliés pour tenter de s'approprier une partie de ce qui reste. Mais le peuple zairois, que le pouvoir mobutiste a laissé sur le bord du chemin, va, lui aussi, vouloir récupérer ce qui lui a été volé.

La question est de savoir si les pays qui, à l'heure actuelle, accueillent ces avoirs sont prêts à lever le voile du secret derrière lequel ils se cachent, avec M. Mobutu, depuis tant d'années.

Jimmy Burns et Mark Huband
Copyright : Financial Times
Traduction : Sylvette Gleize

Jean-Marie Le Pen peut-il faire battre la majorité ?

Suite de la première page

Cette dernière condition est essentielle, car elle signifie que le seuil de qualification varie selon la participation électorale : avec une forte participation, 12,5 % des inscrits peuvent signifier 16 % des suffrages exprimés ; avec une faible participation, la barre peut aller au-delà des 20 %.

Or, pour mettre en œuvre sa stratégie des triangulaires, Jean-Marie Le Pen se heurte à un ennemi invisible : la menace de forte abstention qui pèse sur ces élections législatives précipitées. Les sondages témoignent du faible intérêt des Français pour la campagne (la moitié ne s'y intéresse pas, contre un tiers d'habitude), de leur sentiment de faible différence entre les programmes des grands partis (70 % le pensent) et d'une absence totale d'attentes quant aux conséquences éventuelles du scrutin : 61 % jugent que les résultats de l'élection ne changeront rien à leur vie de tous les jours.

Au-delà de l'effet sur son score, une forte abstention aurait pour conséquence de réduire comme peau de chagrin le nombre des maintiens du Front national au second tour de scrutin

Dans ces conditions, le risque est grand de voir l'abstention dépasser les niveaux exceptionnels qu'elle avait atteints en 1988 (33,9 %) et en 1993 (30,7 %). On ne peut même pas exclure que le record absolu d'abstention, depuis 1875, établi lors des législatives de 1988, soit battu le 25 mai prochain.

Là est le talon d'Achille du Front national. Car l'abstention n'est pas une variable neutre, ni sociologiquement, ni politiquement. On retrouve, dans la propension à l'abstention, les clivages qui ont joué par exemple dans le partage du vote de Maastricht entre le «*oui*» et le «*non*». Ce sont ainsi les ouvriers, les chômeurs, les personnes sans diplôme qui s'abstiendraient le plus. L'effet sur la répartition des suffrages est réel (tableau 1).

La gauche ne devrait pas souffrir d'une forte abstention car ses électeurs, plus politisés que la moyenne, se mobiliseraient relativement mieux. L'union RPR-UDF n'en souffrirait pas davantage, car son électorat comprend une forte proportion de personnes âgées très attachées à l'accomplissement de leur devoir civique. En revanche, le

Front national pourrait s'en trouver pénalisé, jusqu'à 2,5 % des suffrages exprimés, selon des sondages effectués, il est vrai, au début du mois. Parce que son électorat comprend une forte proportion d'ouvriers, de chômeurs et de personnes sans diplôme. Et parce qu'il recueille un maximum de suffrages parmi les personnes les moins intéressées par la politique, celles qui, par nature, sont les plus enclines à ne pas aller voter dans un scrutin de faible implication. Il est d'ailleurs frappant de constater que, en suffrages exprimés, le FN recueille ses meilleurs scores aux élections présidentielles, scrutin de la participation maximale, et ses plus mauvais aux européennes, scrutin de la plus forte abstention.

Mais, au-delà de l'effet sur son score, une forte abstention aurait pour conséquence de réduire comme peau de chagrin le nombre des maintiens du Front national au second tour de scrutin. En s'appuyant sur le modèle de simulation électorale mis au point à la Sofres, on a croisé les deux variables essentielles : le score du Front national en suffrages exprimés (de 13 % à 17 %) et le niveau d'abstentions en retenant trois hypothèses : une très faible abstention (comme en 1986), une forte abstention (comme en 1993) et l'hypothèse d'une abstention record, montant jusqu'à 40 % des électeurs inscrits.

L'effet que montre le tableau 2 est impressionnant. Avec une abstention à 20 %, le FN pourrait se maintenir dans deux cents circonscriptions si le score moyen est de 15 % des suffrages, et dans près de trois cents s'il atteint 17 %. Avec une abstention à 30 %, le FN ne pourrait se maintenir que dans un peu plus de cent circonscriptions avec 15 % de suffrages, et dans un maximum de cent soixante-treize avec 17 % des voix. Avec une abstention à 40 %, il ne serait encore en piste que dans environ soixante-dix circonscriptions s'il recueille 15 % de suffrages, et dans un peu moins de cent circonscriptions s'il atteint 17 %.

La menace sur la majorité est radicalement différente selon le niveau exact de la participation. Avec une abstention à 20 %, le RPR et l'UDF pourraient perdre de cinquante à quatre-vingt-cinq sièges, avec une abstention à 30 %, la menace porte sur trente-cinq à cinquante sièges, avec enfin une abstention à 40 %, seuls dix à vingt sièges se trouvent directement menacés par le maintien des candidats frontistes.

Avec une forte abstention, l'arme fatale des triangulaires devient une épée de bois. Dans son désir de vaincre la majorité, il ne reste plus à Jean-Marie Le Pen qu'à travailler au corps son électorat pour le convaincre de voter socialiste au second tour dans les cas, de loin les plus fréquents, d'un duel entre le candidat PS et le candidat RPR-UDF.

Aujourd'hui, les sondages indiquent que, dans ce cas de figure, la moitié des électeurs du FN voteraient RPR-UDF, entre le cinquième et le quart voteraient socialiste et le reste s'abstiendraient ou voteraient blanc ou nul. Un déplacement de 10 % des suffrages lepénistes vers le candidat socialiste ferait battre la majorité dans une trentaine de circonscriptions supplémentaires. C'est sans doute ce qui explique l'ardeur du président du Front national à marquer sa préférence pour

une assemblée de gauche plutôt que pour une assemblée RPR-UDF. Mais, pour y parvenir, M. Le Pen se heurte au tropisme antisocialiste de son électorat.

Le temps du «*gaucho-lepénisme*», s'il a existé, paraît révolu : 70 % des électeurs FN se sentent éloignés de la gauche, 76 % pensent que le PS n'est pas prêt à gouverner le pays, 71 % souhaitent la mise en œuvre d'une politique libérale contre 14 % qui optent pour une politique socialiste ou social-démocrate. Jean-Marie Le Pen aura les plus grandes difficultés à faire basculer plus de 30 % de son électorat actuel vers le vote socialiste. Au mieux pourrait-il espérer convertir ses troupes à une abstention de refus des deux blocs en présence.

Quant à la majorité, sa campagne antisocialiste peut bien apparaître à beaucoup comme désuète, elle n'en constitue pas moins le moyen sans doute le plus efficace pour obliger l'électeur frontiste à oublier son mécontentement à l'égard des pouvoirs en place pour marquer, face à la gauche, sa communauté d'appartenance avec la majorité.

Curieuse élection, en définitive, qui n'assurera vraisemblablement pas un progrès de la démocratie. Puisque l'abstention devient l'alliée de la majorité, en réduisant le nombre de triangulaires du second tour et qu'un antisocialisme archaïque assure le ciment de la droite et de l'extrême droite, Jean-Marie Le Pen peut encore rêver de battre ses records électoraux, mais il est peu probable qu'il se trouve, cette fois encore, en position d'arbitrer le duel du second tour entre la gauche et la majorité.

Jérôme Jaffré

Vive le cumul !

par Antoine Rufenacht

HARO sur les cumulards ! L'affaire n'est pas nouvelle. Déjà Jean Gabin, dans les années 60, avait été accusé de tous les péchés pour vouloir être à la fois comédien et propriétaire terrien.

Aujourd'hui, ce sont les politiques qui sont dans le collimateur. Au nom d'un grand projet : changer la République. Pas moins...

En effet, la même personne ne saurait être efficace si elle occupe deux mandats «*lourds*» : parlementaire, maire d'une grande ville, responsable d'une région ou d'un département. C'est d'ailleurs une vérité incontestable puisque, dans les sondages, une majorité de Français pensent ainsi...

De bons esprits prétendent même que le cumul des mandats favoriserait la corruption. Enfin, ce sont des experts qui s'expriment : parmi les responsables politiques, ce sont souvent les plus gros cumulards qui multiplient les déclarations contre les cumulés. Sur l'air bien connu : «*Faites ce que je dis, pas ce que je fais.*»

Etonnante, cette propension à soulever de faux débats lorsqu'il est difficile de régler les vrais problèmes. Et des débats sans fin, car ils ne peuvent aboutir qu'à de mauvaises solutions.

Dans la diversité de nos collectivités territoriales, quel seuil faut-il fixer pour évaluer leur importance ? Doit-on mettre sur un pied d'égalité le président du conseil général de Lozère et le président du conseil régional d'Ile-de-France ?

Le maire d'une très grande ville et le président d'une très grande communauté urbaine ou d'un district ? Dans la logique du non-cumul, ne faut-il pas aller plus loin : interdire par exemple au patron d'un grand parti d'être aussi responsable d'une grande collectivité ?

Naturellement, sur ces différents points, le législateur devra trancher. Il tranchera comme il l'a fait pour le financement des campagnes électorales : en mettant en place des règles dont les effets pervers – mal évalués – seront multiples et provoqueront des résultats inverses de ceux escomptés.

Car, dans l'affaire des cumulés comme dans le financement de la vie politique, on part d'un constat exact : des abus existent. Et on en tire des conclusions hâtives : il faut réglementer.

La démocratie doit être vertueuse. Mais la vertu ne se décrète pas. Il appartient au peuple d'apprécier et d'en tirer les conséquences.

Qu'il soit préférable d'éviter les cumulés qui rendent illusoire l'exercice véritable des responsabilités, assurément. Mais n'est-ce pas aux électeurs d'en décider ? Sur quelles bases et selon quels critères fixer «*l'indisponibilité*» de l'élu : importance réelle des responsabilités, distance entre les lieux où s'exercent ces responsabilités, mode de fonctionnement de l'élu lui-même, complémentarité des fonctions, d'autres encore ?

On voudrait qu'un ministre soit interdit de fonctions électives. Mais

n'est-ce pas empiéter considérablement sur le libre choix du chef de l'Etat quand il nomme les ministres ? Et dans un pays où les comportements sont tellement respectueux du pouvoir central, n'est-il pas souhaitable que ceux qui exercent à Paris une autorité quasi monarchique (sous le contrôle de bureaucrates de Bercy) soient confrontés deux ou trois jours par semaine aux réalités de la vie de province ?

Quant aux prétendus liens entre le développement de la corruption et le cumul des mandats, soyons sérieux ! Un parlementaire n'est guère «*corruptible*» puisqu'il exerce l'essentiel de son pouvoir de manière collective. De ce point de vue, le patron d'une collectivité est évidemment plus «*fragile*».

La lutte contre la corruption passe par un contrôle plus adapté aux exécutifs et par une sévérité accrue dans le choix des investitures politiques. Le cumul ne change rien à l'affaire.

S'il fallait véritablement expérimenter une réglementation anti-cumul, c'est peut-être le cumul du mandat de sénateur avec celui de président de conseil général qu'il faudrait envisager : c'est évidemment là que le cumul offre le plus de tentations. J'attends paisiblement une initiative en ce sens...

Antoine Rufenacht est président (RPR) du conseil régional de Haute-Normandie et maire du Havre.

L'IMPACT D'UNE FAIBLE PARTICIPATION ÉLECTORALE SUR LA DISTRIBUTION DES SUFFRAGES

	Suffrages exprimés sur l'ensemble de l'échantillon (85 % des interviewés)	Résultats sur les seuls interviewés sûrs d'aller voter (59 % des interviewés)	Ecart
Parti communiste	10	11	+ 1
Extrême gauche	2	2	=
Parti socialiste	27,5	28	+ 0,5
Divers gauche	2	2	=
Écologistes	5	4	- 1
RPR-UDF	34,5	37	+2,5
Droite indépendante et divers droite	4,5	4	- 0,5
Front national	14,5	12	- 2,5
TOTAL	100 %	100 %	

Enquêtes SOFRES cumulées, 2 000 interviews du 2 au 10 mai.

L'IMPACT DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE SUR LE MAINTIEN AU 2^e TOUR DES CANDIDATS DU FRONT NATIONAL

	Abstention à 20 %	Abstention à 30 %	Abstention à 40 %
Nombre de maintiens possibles du FN au 2 ^e tour			
si le FN a 13 %	129	72	43
si le FN a 14 %	156	90	55
si le FN a 15 %	198	114	70
si le FN a 16 %	238	139	77
si le FN a 17 %	289	173	94
Nombre de sièges perdus par la majorité en raison du maintien FN			
si le FN a 13 %	33	16	8
si le FN a 14 %	42	20	10
si le FN a 15 %	54	35	12
si le FN a 16 %	68	43	13
si le FN a 17 %	84	52	17

L'Université en (vraies) questions

par Pierre Moëglin

Il est des remèdes pires que les maux qu'ils veulent guérir. Les recommandations de Claude Reichler sur l'Université dans votre page « Débats » du 25 avril me semblent être de ceux-là. D'abord parce qu'elles procèdent d'un diagnostic incomplet ; ensuite parce que la médication est contestable et inefficace ; enfin parce que le cas requiert un traitement d'une tout autre ampleur.

L'auteur part d'un constat : « *L'économisme (...) n'est pas seulement une pratique de gestion (...), c'est aussi un langage.* » Et, dit-il en substance, puisque ce langage a envahi l'Université, il faut s'en débarrasser avant d'engager le débat sur le projet universitaire lui-même. Qui conteste que la qualité de ce débat, urgent et nécessaire, dépende beaucoup des termes employés ?

Toutefois, le problème n'est pas là, et l'on en manquera l'essentiel si l'on tient pour de simples métaphores les références au marché et au management. En réalité, dans l'enseignement comme ailleurs, l'économisme n'est pas seulement un langage ; il est aussi, il est d'abord une pratique. Et c'est à la pratique qu'il faut s'attaquer, d'avantage qu'au vocabulaire, qui se contente de la refléter.

Lorsque par exemple des étudiants sont comptabilisés en « stock », « flux » et « cohortes »,

selon les consignes ministérielles depuis plusieurs années, l'on n'emprunte pas uniquement à la terminologie industrielle ; ce sont les techniques du « flux tendu » qui sont mises en œuvre, pour une production au plus juste – juste prix, juste à temps – combinant effectifs, mètres carrés, encadrements et ressources administratives. L'on connaît cependant la situation de l'enseignement supérieur : bâtiments dégradés et vétustes, conditions de travail déplorables, taux d'échec alarmant.

De même, quand un rapport officiel récent évoque le « *changement des habitudes de consommation* » pour caractériser l'attitude des étudiants et de la société vis-à-vis des diplômés, la formule s'inspire de la rhétorique consumériste, mais elle témoigne surtout de ce que le marketing est aujourd'hui la rationalité dominante des politiques éducatives. Or l'on n'a pas assez pris garde à ce que cela implique : au nom d'une responsabilité illusoire car imposée, les « usagers » – ainsi les étudiants sont-ils désignés ! – sont sommés d'agir en clients autonomes, informés et rationnels. Ce qu'ils ne sont évidemment pas, par définition. Des fragments de cursus plus ou moins appariés leur sont proposés, à charge pour eux de gérer au mieux leur trajectoire. Naturellement, en cas d'échec, ce sont eux et eux seuls qu'ils doivent in-

criminer, enseignants et tutelle n'étant, pour leur part, responsables que du contrôle de la qualité.

Faute de prendre la mesure de tels phénomènes, Claude Reichler s'en tient à une recommandation aussi inutile que dangereuse : sauvons ce qui peut l'être, les sciences humaines. Le reste, y compris l'enseignement des langues, est abandonné au règne de la marchandise et de l'utilitarisme. Grave erreur d'appréciation ! Outre que la discrimination entre disciplines ou filières est arbitraire et choquante, elle aurait pour conséquence d'isoler les secteurs à protéger, d'en faire des ghettos et de les promettre, fragilisés, à une disparition certaine dès qu'interviendrait la question de leur financement.

Quant au débat lui-même, il est bien vite escamoté. De quoi s'agirait-il en effet, si ce n'est de revenir purement et simplement au modèle de l'Université du XIX^e siècle ? Passons sur la mention discutable d'un modèle historique unique, comme si, simultanément ou successivement, Berlin, Paris, Cambridge et Harvard n'avaient eu le leur. Implicitement, c'est du seul idéal allemand de l'université humboldtienne qu'il est ici question.

Mais que vaut cette référence pour un système de masse, ouvert

à des publics croissants et de plus en plus hétérogènes, soumis à de pressants impératifs économiques et sollicité par des forces politiques et sociales contradictoires ? Que vaut-elle également face à la disqualification du grand récit du savoir spéculatif, alors que tout pousse l'Université à s'interroger activement sur sa contribution à la culture et au savoir de son temps ?

Mériteraient aussi d'être envisagées les voies d'une modernisation universitaire qui, sans céder à la facilité du *one best way*, renverrait dos à dos économisme et nostalgie. Ainsi ne seraient plus opposés, entre autres, professionnalisation et culture générale, formation de base et recherche de pointe, financement privé et service public, souci de l'efficacité et refus du rendement.

Ainsi, par exemple, le recours aux outils modernes serait-il considéré comme ce qu'il est : un moyen indispensable mais exigeant pour améliorer le savoir et sa diffusion, certainement pas pour en réduire la dépense. Il en va de la qualité du débat sur l'Université et son avenir.

Pierre Moëglin est professeur à l'université Paris-Nord, directeur du Laboratoire des sciences de l'information et de la communication (LabSic).

La présidentielle iranienne entre sanctuaires et stades

par Fariba Adelkhah

Pour la première fois de son histoire, l'Iran ne connaît pas d'avance le résultat d'une élection présidentielle. Le premier tour de ce scrutin est fixé au 23 mai. On ne peut exclure un second tour, la semaine suivante, tant paraît serrée la compétition entre les deux candidats les mieux placés : Ali-Akbar Nategh Nouri, le champion de la droite conservatrice, et Mohammad Khatami, le représentant de l'alliance entre la gauche islamique et les « serveurs de la reconstruction », c'est-à-dire les rafsandjanistes. Les sondages se suivent – autre grande première – mais ils ne se ressemblent pas, donnant gagnant tantôt l'un, tantôt l'autre.

Le débat est singulier et révèle bien l'ambiguïté profonde du système politique iranien. Mohammad Khatami se pose en *leader* de l'opposition, mais en réalité il bénéficie du soutien de la majorité des membres du gouvernement de Hachemi Rafsandjani, auquel la Constitution interdisait de se représenter pour un troisième mandat.

Ali-Akbar Nategh Nouri est le président du Parlement et considéré comme le candidat officieux du régime, mais les élections législatives de mars-avril 1996 avaient montré les limites de l'audience de sa faction, et la puissante Société des enseignants de l'école religieuse de Qom, qui avait semblé lui donner son aval, a pris quelque distance après que Mohammad Khatami se fut déclaré candidat.

La différence entre les deux favoris se jouera certes dans les urnes, même s'il faut faire la part de probables manipulations à l'initiative des deux camps, mais aussi dans le désistement des autres candidats, Mohammad Rey-Shahri, le porte-parole populiste des nostalgiques de la Révolution, et Seyyed Reza Zavârehi, un laïc proche de Ali-Akbar Nategh Nouri et manifestement chargé de séduire la partie de l'électorat lassée de la prééminence politique des clercs. L'avantage semble donc rester du côté des conservateurs malgré le dynamisme de la campagne de Mohammad Khatami.

Cependant, l'importance du résultat final doit être relativisée. L'heureux élu, quel qu'il soit, verra sa marge de manœuvre contrainte à la fois par la multiplicité des centres de décision, par la crise économique et par la différenciation croissante de la société. En particulier, le nouveau président devra compter avec le Guide de la Révolution, Ali Khamenei, qui a joué un rôle décisif dans l'agrément des différents candidats (ou dans la mise à l'écart de certaines personnalités qui auraient été susceptibles d'entrer dans la course) ; avec le Parlement qui dispose de prérogatives réelles et dont la composition est beaucoup plus diversifiée depuis 1996.

Il lui faudra enfin compter – et ce n'est pas le moins important – avec le populaire Hachemi Rafsandjani, qui vient d'être nommé à la tête de l'Assemblée pour la défense de la raison d'Etat, chargé de conseiller le Guide de la Révolution et d'arbitrer les éventuels conflits entre le Conseil de surveillance de la Constitution et le Parlement.

Cette dernière Assemblée semble d'ailleurs vouée à être revitalisée, ne serait-ce qu'en raison de la personnalité de Hachemi Rafsandjani. La stabilité du personnel dirigeant et la diffusion du pouvoir parmi un nombre croissant d'institutions devraient assurer la continuité de la politique étrangère et de la politique économique de l'Iran.

N'allons pas en conclure qu'il s'agit d'élections pour rien. A l'instar des législatives de l'année dernière, elles témoignent d'une réelle mobilisation de la société pour la chose publique, en dépit du scepticisme dont font preuve les Iraniens dans leurs conversations. Pas moins de 238 personnes, dont 9 femmes, ont fait acte de candidature, le Conseil de surveillance de la Constitution n'ayant retenu en définitive que quatre noms. Cette sélection très sévère,

en fonction de critères souvent assez flous, n'est évidemment pas démocratique. Mais elle n'exclut ni une vivacité indéniable de la campagne, ni une transformation notable des termes du débat politique qui attestent les capacités d'adaptation de la République islamique.

En dépit de l'arrestation ou du départ de plusieurs journalistes ou intellectuels en vue durant l'hiver, la presse a gardé sa liberté de ton, fût-ce sous contrôle, et sa pluralité. Par ailleurs, tous les candidats s'accordent à dire que « *le peuple n'a pas besoin de tutelle* » et à reconnaître la souveraineté du suffrage universel en s'efforçant de la concilier avec le principe du *velayat-e faqih* (l'omnipotence du « guide suprême » sur toutes les institutions de l'Etat), quitte à donner de ce principe une interprétation constitutionnaliste, comme Mohammad Khatami.

En dépit de l'arrestation ou du départ de plusieurs journalistes ou intellectuels en vue durant l'hiver, la presse a gardé sa liberté de ton, fût-ce sous contrôle, et sa pluralité. Par ailleurs, tous les candidats s'accordent à reconnaître la souveraineté du suffrage universel

De même, le discours politique s'écarte de l'unanimité révolutionnaire et tend à désigner les acteurs dans leur diversité, voire leurs divisions. Derrière la stabilité de la classe dirigeante se lisent la flexibilité des institutions politiques et les mutations de la société, qu'avaient déjà révélées les élections législatives de 1996. L'avenir de l'Iran procédera de ces batailles intérieures plutôt que du mirage des solutions alternatives extérieures.

Symbole, parmi d'autres, de ce balancement de la République entre la fidélité à son idéologie hégémonique, l'islam, et son inévitable ouverture au changement, notamment sous la pression de la croissance démographique, la mobilisation électorale s'effectue simultanément dans l'enceinte des grands sanctuaires et dans celle des stades.

Chacun des principaux candidats semble soutenu par un lieu saint : Ali-Akbar Nategh Nouri par le sanctuaire de l'imam Reza à Mashhad, Mohammad Khatami par le mausolée de l'imam Khomeyni, Mohammad Rey Shahri par celui de Shahzadeh Abdol Azim, à Rey.

L'implication de la mosquée dans la campagne est d'autant plus évidente que celle-ci coïncide avec *Moharram*, le mois du deuil. Durant les processions d'Ashura et les réunions qui célèbrent la mémoire du roi des martyrs, l'ardeur des fidèles de l'imam Hussein se confond parfois avec celle des partisans de tel ou tel candidat. Mais, pour reprendre l'expression en vogue, le « *fourneau de l'élection* » brûle également dans les stades : les meetings s'y tiennent volontiers, et les meilleurs sportifs ne manquent pas d'exprimer leur préférence.

Fariba Adelkhah est chargée de recherche au Centre d'études et de recherches internationales (CERI-Fondation nationale des sciences politiques).

Courriers signés en tête

Commercial ou personnel, le papier à lettres lance un message.

Un travail passionnant pour les graphistes du vingtième siècle exposé au Musée de la Poste, à Paris

IL EST l'intime de la vie de bureau, s'imposant à l'ouverture de toute lettre, de tout fax. L'en-tête de lettre se glisse en préalable à l'échange, comme une politesse dont l'absence serait choquante. Autant il est perçu fugitivement, autant il s'efface devant le propos qu'il annonce. Il marque le passage du nom à la marque. Il relie celle-ci au logotype.

La force du logo se dissout à l'oral, mais pourtant il reste une mémoire de typographie dans le son : difficile de penser à la SNCF sans en voir l'italique gras ; à La Poste sans retrouver ce caractère machine bleu sur fond jaune ; au Monde sans visualiser son gothique. Chacun semble d'évidence installé à jamais dans le temps, alors qu'il n'a cessé d'être en mouvement avec lui. Qui a remarqué et mémorisé les réductions et les agrandissements du titre de ce journal ? Qui sait qu'il a été redessiné à plusieurs re-

prises durant un demi-siècle ? Une exposition au Musée de la Poste, relayée par un important numéro de la revue *Signes*, présente les repères historiques essentiels des images de marque dans le courrier. Leur importance s'affirme dès le début du siècle. Avec les industriels, les mouvements avant-gardistes sont les premiers à s'en préoccuper. Cette conjonction *a priori* curieuse de l'art et de l'industrie ne se démentira jamais.

Il est plaisant de constater que le mouvement Dada, tout armé de dynamite qu'il s'affirme, se dote d'emblée, comme la plus sage des entreprises, d'un papier à en-tête pour proclamer ses manifestes. Certes, il choisit une typographie éclatée, bien faite pour agacer l'époque. Mais il lui faut affirmer son entreprise par un en-tête avant de laisser place à la parole. Il lui faut communi-

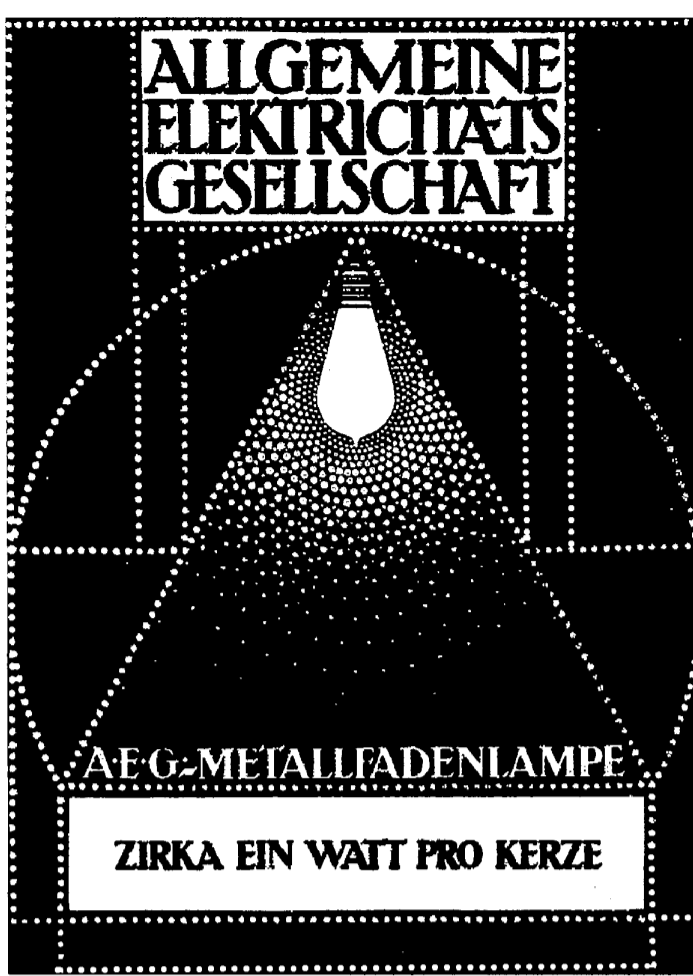


L'architecte Peter Behrens a fait évoluer le logotype de l'entreprise allemande AEG dès le début du siècle. Ci-dessus, visuel de lancement pour une ampoule électrique réalisé en 1907.

De Stijl aux Pays-Bas ou le surréalisme en France. « La forme plastique typographique doit accompagner par les moyens optiques qui sont les siens ce que la voix et les gestes de l'orateur accomplissent pour ses idées », estimait le constructiviste soviétique El Lissitzky après s'être frotté au Bauhaus. Car, comme dans bien d'autres domaines au croisement de l'art et de la vie quotidienne, la contribution du Bauhaus se révèle essentielle.

A Dessau, en Allemagne, à la fin des années 20, Herbert Bayer choisit les caractères bas de casse, c'est-à-dire « l'opposition la plus radicale aux formes archaïques du gothique... qui représente l'esprit de la modernité », estime la graphiste Ursula Held. Hitler se chargera de rappeler à ceux qui auraient considéré ce changement comme un détail combien le graphisme est affaire politique : une des premières mesures prises à l'arrivée des nazis au pouvoir sera d'imposer comme signe de la germanité le retour au gothique. Avant de revenir sur leur décision après qu'ils eurent découvert que l'un des caractères les plus répandus, le *Schwabacher*, avait été dessiné par un juif !

D'emblée, le graphisme aura été au cœur de l'idée de *design* global. Dès 1907, l'architecte Peter Behrens est chargé par la firme d'électricité AEG de définir ce qu'on n'appelle pas encore une charte graphique. Partant de l'imprimé, il va étendre sa volonté de maîtrise des signes jusqu'aux pavillons d'exposition de la marque, et même aux loge-



SIGNELS MARS 1997

ments des ouvriers. Aujourd'hui, plus que jamais la lettre et le logo sont les premiers éléments d'une stratégie industrielle dont témoigne le graphiste Ruedi Baur : « BMW est probablement l'une des entreprises ayant poussé le plus loin ce principe. La charte graphique, impressionnante, va jusqu'à définir la position des automobiles dans les lieux de vente, les bureaux, et le style des correspondances. Le tout est préconçu, régularisé et imposé d'une manière autoritaire, au plan mondial. Le garage ou le lieu de vente situés dans une ville africaine doivent ressembler à s'y méprendre à ceux de Munich ; aucune liberté n'est laissée au responsable local. »

PRENDRE CONSCIENCE

Durant les dernières décennies, avec un retard notable sur le privé, les institutions ont commencé à prendre conscience de l'importance de la lettre, de leurs formulaires, de leurs convocations ou de leurs invitations.

En France, à la différence des Pays-Bas ou de l'Allemagne, le graphisme d'utilité publique progresse encore trop lentement. Les organismes culturels ont été les premiers à saisir son importance. La quasi-totalité des musées et des théâtres sont maintenant dotés de leurs propres signes d'identité : Louvre, Bibliothèque nationale de France, Do-

maine de Versailles, Cité des sciences de La Villette, ont mis au point avec des professionnels la syntaxe et le rythme graphique de leur représentation écrite.

Mais la partie est encore loin d'être gagnée. Trop de propositions médiocres, relayées par l'inculture de responsables locaux, prennent le pas sur les démarches les plus innovantes. On en jugera devant le travail remarquable de rigueur et de fantaisie des Graphistes associés pour le théâtre de Rungis, rejeté par le maire de la commune avec l'appréciation suivante : « Un monument de vulgarité et comme par le passé illisible ! Oui, la culture est malade ! »

L'image de marque est cependant désormais suffisamment installée dans les lieux de culture, pour que son absence concertée puisse aussi représenter une stratégie cohérente. Ainsi, le plus ancien musée municipal des Pays-Bas, le Centraal Museum d'Utrecht, a-t-il lancé en 1990 un projet présenté comme « anti-design total ». Les propositions d'une dizaine de graphistes néerlandais sont associées sans aucune contrainte de marque ou de logo. Chacun, visiblement, a pris plaisir à se surprendre lui-même. Les typographies se mêlent en combinaisons multiples : une enveloppe inspirée du mouvement De Stijl peut enfermer une lettre en caractères nouille. L'en-tête n'a plus rien d'autre en tête que sa liberté, et le musée est identifié aux signes de ce renouvellement incessant.

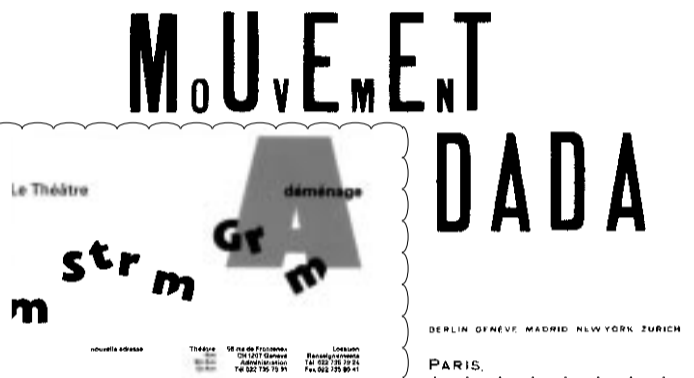
Jean-Louis Perrier



D.R.

à disquettes, poche-soufflet pour téléphone portable, etc.), ces sacs, serviettes et mallettes sont photographiés sur le catalogue dans un noir et blanc droit sorti des vieux films policiers. Peggy Huynh Kinh s'en explique : « Mon homme d'affaires possède un côté Batman, un peu mystérieux. Le cuir liégé de ses bagages ne décevrait pas James Bond : il résiste à toutes les éraflures. » A son sens, le bagage-objet n'a rien d'une révolution. Il en appelle, au contraire, à ces années 50 où les esthètes des deux sexes communiquaient encore dans le luxe des belles choses. Peggy Huynh Kinh ne s'est d'ailleurs pas privée de diffuser, sous sa propre signature, des bagages-objets aux formes abstraites et pures, mais dessinés pour les femmes.

Jacques Brunel



SIGNELS MARS 1997

Soixante-dix ans séparent le papier à en-tête du mouvement Dada, né à Zurich en 1916, et celui conçu par le graphiste Roger Pfund pour le Théâtre Am Stram Gram à Genève.

La Poste en toutes lettres

La Poste (service public), qui dépense tant d'énergie à bourrer les boîtes aux lettres de publicité, propose, sous le titre de « Courriers distingués », une exposition pertinente sur « L'image de marque à travers le courrier », tout en célébrant d'entrée, avec un bel aplomb, sous forme d'*Accumulations* à la Arman, le mélange de courrier désirable et de courrier indésirable extrait d'une dizaine de boîtes aux lettres. Une scénographie légère met en valeur les raretés de la collection Ex-Libris (papiers à en-tête d'artistes des années 20 et 30), avant de réunir en six grandes familles (industrie et commerce ; institutions publiques ; associations ; culture ; médias, architectes, photographes et graphistes ; artistes) les lettres, enveloppes, cartons d'invitations, flyers et objets d'une centaine de commanditaires réalisés par quelques dizaines de graphistes.

★ Courriers distingués. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, tél. : 01-42-79-24-00. Du lundi au samedi, jusqu'au 3 août. Le numéro de mars 1997 de la revue *Signes*, dense et richement illustré (190 F), fait office de catalogue.

Sacs-objets et mots-valises

A l'instar des autres accessoires (mocassins, parfum...) créés par l'Américain Tom Forde, les nouveaux bagages de la maison Gucci sont conçus comme des objets doués de personnalité, qui ne demandent qu'à s'exposer sur un socle. Leurs aînés se contentaient de servir leurs maîtres avec humilité, proclamant par le sigle GG ou le ruban tricolore tout ce qui aurait dû aller de soi : excellence des matières et des finitions, appartenance à la caste du succès. Ces labels, dévoyés par la copie, perdirent leur raison d'être à mesure que les objets s'emplissaient d'une identité reconnaissable.

Tandis que les mocassins abandonnaient leur mors emblématique, le sigle Gucci vint se

résumer, sur les nouveaux accessoires, à un gros « G » sur la languette de la fermeture-éclair. A quoi ressemblent-ils, ces fétiches rigides et noirs qui ne jouent la distance que pour éveiller le désir ? Rompant avec le cuir de sanglier, qui servait autrefois de signe de reconnaissance, ils s'enchassent de mastercalf, un veau si longuement brossé qu'il en devient glacé. D'abord testé sur les sacs et les portefeuilles, il cuirasse aujourd'hui toutes sortes de sacs de voyage, de plage et autres fourre-tout, auquel son éclat d'obsidienne confère une présence mystérieuse. Presque un pouvoir... Si Gucci n'est pas la première marque à tendre vers cette ambition, elle est la seule à proposer aux femmes un concept que Louis Vuitton, avec sa dure et sobre ligne Taiga, en cuir vert profond légèrement grainé, avait conçu pour les hommes d'affaires.

Ces businessmen itinérants forment, comme de juste, le cœur de cible de la nouvelle ligne Pasha, appelée, chez Cartier, à concurrencer les bagages bordeaux des années 70. Lisses et noirs, secrets et cossus, ils illustrent la philosophie de leur créatrice, Peggy Huynh Kinh : « Le sac est un compagnon doué d'une vie propre. » Là aussi, la marque se résume à un subtil signe de reconnaissance : les boutons-poussoirs de la serrure sont ceux de la montre Pasha. Pourquoi le noir ? « Parce que cette couleur-matière produit une netteté, une évidence rassurantes. Un homme d'affaires se doit d'être bien accompagné. Son bagage parle pour lui. » Doués de tous les raffinements Cartier (pochette

ESPACE
Publicités
BOU
TIQUES

ACHATS - VENTES
LINGOTS - PIÈCES OR - \$ U.S
MONNAIES DE COLLECTION
transactions sur l'or coté
Napoléon - Souverain
Cours journalier
Règlement immédiat
COMPTOIRS SAVOYARDS
19, rue de Rome
75008 PARIS. M° St Lazare
01.45.22.93.02

CAPELOU
Un conseil unique à Paris
Armoires-lit, Mobilier composable,
Meubles, Literie, Canapés, Salons...
Actuellement
Armoire-lit mélangé blanc
(140 x 190) à partir de 6 350 F
livrée et installée en Ile-de-France.
37, av. de la République 75011 Paris
M° Parmentier - Tél. 01.43.57.46.35
Livraison gratuite France Métrop.
Facilités de paiement / Parking gratuit

MON IMPER
Tout un monde de pantalons, impers, parkas
dans un univers de marques : Aquascutum,
Burberry, Gentleman-Furmer, Blizzard etc...
"Remise - 10 %
jusqu'à la fin de mai 97"
63 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris
70 Avenue des Ternes, 75017 Paris
Tel : 01 48 24 46 98 et 01 45 72 18 64

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
Prix communiqués par téléphone
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir ou tissu
Steiner - Coulon - Burov - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

Retrouvez chaque
semaine la rubrique
"ESPACES BOUTIQUES",
renseignements au :
01.42.17.39.41
(Fax : 01.42.17.39.25)

CANNES 97 « Assassin(s) », le nouveau film de Mathieu Kassovitz, le triomphateur de 1995 (« La Haine »), était précédé d'une grosse réputation. Trop sans doute. Il y eut de cruelles huées à la conférence de presse qui suivit. Michel Serrault vola au secours de Kassovitz. Il explosa. « Ayez donc la générosité de regarder et de comprendre ! Sachez trouver dans un film les cinq minutes qui vont vous enthousiasmer, et qui suffisent à rendre un film inoubliable ! » Mais « Assassin(s) » ajoutait un épisode assez « relou » (« lourd », en verlan, comme ils disent dans le film) à une programmation déjà écrasée par le thème de la violence... C'est d'Orient qu'est venu un des rares vrais plaisirs du Festival. On le doit à l'Iranien Abbas Kiarostami, deuxième « incident diplomatique » de la quinzaine après la censure par Pékin du Chinois Zhang Yimou. Mais, à la différence de « Keep Cool », « Le Goût de la cerise » a finalement été « libéré ». Et c'est tant mieux.

LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON

19 h. Greta devant Garbo

« Ici, faisons la photo ici », demande la belle Greta Scacchi. Je réalise soudain que nous sommes devant la suite d'Isabelle Adjani, qui n'est autre que celle qu'occupait Greta Garbo. Et que je photographie l'une de mes actrices préférées. Bonne journée !



En voiture pour la liberté

Le Goût de la cerise. Avec ce récit d'une extrême modestie, le grand cinéaste iranien offre à Cannes une œuvre splendide

SÉLECTION OFFICIELLE EN COMPÉTITION

Film iranien d'Abbas Kiarostami. Avec Homayon Ershadi, Abdolrahman Bgheri, Afshin Khorshid Bakhtiari, Safar Ali Moradi. (1 h 35.)

Il faut saluer le sens de la dramaturgie de Gilles Jacob, qui programme la Sélection officielle. Car après avoir fait un peu languir les festivaliers à mi-parcours, il leur offre un magnifique bouquet final. Après Chahine et Egoyan, et avant Wong Kar-wai, voici donc Abbas Kiarostami. La seule présence du cinéaste iranien sur la Croisette offre déjà une satisfaction, puisqu'il fut longtemps réputé interdit de Festival par les autorités de son pays, pour être finalement annoncé après l'ouverture de la manifestation.

Mais dès que, dans la salle, la lumière s'éteint, ces péripéties dues à une situation pourtant dramatique, celle de la liberté en

Vers la consécration

Autant que la qualité du film, la logique voudrait que *Le Goût de la cerise* figure en bonne place au palmarès : parce que Cannes accompagne depuis cinq ans la reconnaissance d'un des plus grands cinéastes contemporains. Après la présentation de *Et la vie continue* (1992) à un certain regard, puis la sélection en compétition de *Au travers des oliviers* (1994), un prix majeur achèverait de consacrer un auteur salué par les plus grands de ses pairs, de Kurosawa à Moretti. Ces deux derniers films complétaient une trilogie commencée avec un film « pour enfants », *Où est la maison de mon ami ?*, grâce auquel Kiarostami fut découvert en Occident en 1990. Ce réalisateur a en effet débuté en tournant des courts métrages (*Le Pain et la Rue*, 1970) puis des longs métrages (*Le Passager*, 1974) destinés aux jeunes.

Il ne faudrait cependant pas le réduire à ce domaine, qui lui permit d'être moins exposé aux foudres des censures iraniennes, et où il excella d'embellie. Nombre de ses films, et notamment l'admirable *Close-Up*, démontrent que Kiarostami est également porteur d'une pensée très profonde et subtile sur le processus cinématographique.

Iran, paraissent presque anecdotiques. Parce que la liberté, elle est là, sur l'écran, et sous le signe de ces cerises dont nous, compatriotes de Jean-Baptiste Clément, savons quelle saveur elles invoquent. On voit quoi ? On voit un type, au volant de sa voiture – figure classique de ce cinéaste qui (dans le sillage de Rossellini de *Voyage en Italie*) a fait depuis *Et la vie continue* du voyage automobile une machine cinématographique extraordinairement simple, puissante et poétique.

Il roule, cet homme, dans la ville et dans cette zone de construction où se mélangent campagne et banlieue, chantier et désert. Il s'arrête quand il voit des hommes seuls, leur propose de monter avec lui, leur offre de l'argent. Ses interlocuteurs croient, comme les spectateurs, à une drague homosexuelle. Les uns et les autres se trompent, ce-la fait partie des ressorts ironiques du film. Mais c'est bien un geste d'amour que demande le chauffeur. Pas une passe, oh non. Un coup de main, un coup de pelle, pour recouvrir de terre son corps, le lendemain, après qu'il aura exécuté à l'aube le suicide qu'il projette.

A ceux (un soldat, un étudiant en religion, le concierge du Musée des sciences naturelles) qui acceptent de monter dans sa voiture, il montre la fosse déjà creusée, indique la procédure à suivre... Ce qu'il en adviendra, il faut le taire. Mais il faut dire en revanche, bien haut bien fort, quelle formidable aventure de cinéma se met en route à partir de ce tout petit dispositif. Une formidable aventure de cinéma, telle que la conçoit Abbas Kiarostami, ce n'est pas un film qui surenchérit sans cesse sur les péripéties, qui accumule les effets, les surprises et les scènes choc. C'est la construction, entre le film et le spectateur, d'un échange d'une fécondité sans commune mesure avec les moyens mis en œuvre.

Rarement un film aura aussi magnifiquement démontré le paradoxe qui veut qu'un grand film est moins fait des histoires qu'il raconte que de celles que, littéralement, il ne raconte pas. Sinon, il faudrait laisser tomber caméras et micros, venir s'asseoir sur la scène et parler. Le cinéma à son sommet, celui que pratique ici l'un des plus grands metteurs en scène vivants, est un

cinéma de l'invisible, où l'essentiel est au-delà (ou en deçà, n'importe) de ce qui est montré. *Le Goût de la cerise* sera, comme il vous plaira, étude de mœurs, parabole sur l'humaine condition, métaphore du suicidaire isolement d'une nation, méditation sur le cinéma, retour d'un artiste sur son œuvre, ode à la diversité humaine, réflexion métaphysique à l'ère des machines omniprésentes, hymne à la nature ou éloge du lien social et du langage.

ÉMOTIONS ESSENTIELLES

Que chacun y amène ses réflexions, ses désirs, ses angoisses, pourquoi pas ? Puisqu'ici la mise en scène se fait accueil fraternel et stimulant, dans sa composition en appa-

rence linéaire. Non qu'il s'agisse d'une auberge espagnole. Sous ses dehors économes (de moyens matériels comme d'outillage romanesque), le travail du cinéaste élabore une forme très solide, où l'éthique du regard et la justesse des mises en relation des divers éléments narratifs (personnages, lieux, idées) ne prêtent le flanc à aucune dérive – en ce sens, l'allusion du titre au dernier chef-d'œuvre d'Ozu, *Le Goût du saké*, est parfaitement justifiée. Quand Kiarostami réalise, il ouvre la porte à des émotions et à des réflexions multiples, sans renoncer à aucune de ses prérogatives d'auteur.

Celles-ci s'exercent pleinement dans la splendeur cosmique des paysages qu'il montre en se contentant de filmer

comme ils doivent l'être des lieux ordinaires, trouvés à quelques kilomètres de Téhéran. Elles s'exercent dans cette sorte de douceur sans concession, le contraire de la mièvrerie, qui imprègne le regard du cinéaste. Élémentaire, mon cher Abbas ! a-t-on envie de s'exclamer, tant son film semble ne reposer que sur des éléments premiers (la terre, le ciel, la lumière, les mots de tous les jours, les émotions essentielles). De ces pierres vives, se bâtit une œuvre d'autant plus grande qu'elle paraît si modeste.

Il est assez judicieux que le Festival se soit ouvert avec un film, *Le Cinquième Élément*, fonctionnant sur l'accumulation, sur un « plein », et qu'il approche de son terme avec un

autre film qui, lui, repose non sur le vide mais sur un espace immensément ouvert, grâce aux seules ressources du cinéma. Au-delà de la perfection de la réalisation, d'une fluidité et d'une précision indépassées, au-delà des thèmes mêmes que le film convoque avec subtilité (et qui sont de nature à déranger tout pouvoir autoritaire, y compris la question du suicide comme ultime possibilité de reprendre en main son destin – sujet d'ailleurs interdit par le récent code de la censure iranienne), c'est bien cette manière de construire la place disponible, responsable, du spectateur qui fait du *Goût de la cerise* un admirable chant de liberté.

Jean-Michel Frodon

Papy tueur cherche descendance, désespérément

Assassin(s). Sur un canevas de film noir, un requiem glacé pour le cinéma

SÉLECTION OFFICIELLE EN COMPÉTITION

Film français de Mathieu Kassovitz. Avec Michel Serrault, Mathieu Kassovitz, Mehdi Benoufa. (2 h 10.)

Le nouveau film de Mathieu Kassovitz est un objet étrange, presque une abstraction. On y retrouve les deux éléments qui firent la renommée de *La Haine*, mais disjoints, comme réduits à des modèles théoriques : d'un côté la virtuosité technique, de l'autre le sujet de société, représentés à l'écran par deux figures (on ne saurait parler de « personnages », tant ils sont fonctionnels) : Monsieur Wagner, habitant du Vieux-Paris, expert dans un artisanat transmis de père en fils, celui du meurtre sur commande. De l'autre, un adolescent des cités, presque un enfant, et qui n'a pas de nom.

Entre les deux : Mathieu Kassovitz lui-même, à la fois réalisateur et acteur, dans le rôle d'un jeune homme de la banlieue, mais version zone pavillonnaire. Lui a un prénom, Max. *Assassin(s)* raconte l'effort désespéré de Max-Kassovitz pour faire le lien entre M. Wagner et le gosse, entre ce que chacun d'eux représente – et son échec. Wagner, assassin professionnel au bout du rouleau, se cherche un successeur (un fils) en la personne de Max, qui, de demi-

scrupules en grosses maladresses, se révèle un incapable. Il sera remplacé par le gamin, qui ne respecte aucune règle du jeu parce que, camé aux jeux vidéo et aux feuilletons télé, il ne les comprend plus. Accro non à la violence, mais à l'image de la violence, et robotisé par elle.

Sous ses stridences et ses trépidations, ses scènes-chocs et ses dialogues-coups de boule, il s'agit d'un film funèbre. Il est construit sur un principe dont on ne devine pas d'emblée l'originalité. Lorsque, à la première minute du film, la voix off de Max dit : « *Putain ! Il paraît que quand on meurt on voit sa vie défilé* », le spectateur reconnaît une formule narrative inventée dès l'aube de la tragédie (et souvent employée au cinéma), menant inexorablement à l'anéantissement du héros. Mais le film ne s'arrête pas alors. Le pseudo-héros n'était qu'une parenthèse, une dernière chance aussi, avant de laisser face à face la vieille incarnation du Mal (un bref plan-gag affublé Michel Serrault d'une queue fourchue) et le néant moral, au-delà du bien et du mal, représenté par le gosse anonyme.

La malédiction sous le signe de laquelle s'accomplit ce cauchemar du vide est clairement désignée : pas un lieu où ne soit allumé un poste de télévision, pas une situation qui ne soit redoublée et mise en abyme dérisoire par un flot

d'images électroniques. Même les extérieurs sont sous contrôle, sous l'œil-machine glaciale de la vidéo-surveillance, divinité désincarnée régnant sur l'univers de la marchandise, et où la publicité est omniprésente. Au bout de cette marche à l'effondrement, le néant, et Poivre d'Arvor.

Certaines scènes reprennent explicitement le thème de la « déréalisation » meurtrière par un ensevelissement dans l'image audiovisuelle telle que la dénonçait Tavernier dans *L'Appât*. Mais *Assassin(s)*, métaphore morale et sociale, est surtout une parabole sur l'état du cinéma. Wagner-Serrault symbolise à la fois un genre « classique », le film noir, et une époque de techniciens qualifiés. Max devrait être son héritier, mais n'y parvient pas (autant pour le jeune cinéma). Après lui vient un mutant sans passé ni avenir, exclu de la cité des hommes.

OUTRE-PÉRIPHÉRIQUE

Ce point de vue sur le cinéma pèse, forcément, sur la facture du film lui-même. Kassovitz est un réalisateur efficace, il sait rythmer une scène d'action et user de la surrenchère pour donner du punch à des situations plus banales. Il est, aussi, un remarquable comédien, qui toujours habite les plans avec intensité. Et dans le rôle du gosse, traité judicieusement sans aucune hostilité, comme un « état des

choses », le tout jeune Medhi Benoufa est assez sidérant de présence en extraterrestre venu d'outre-périphérique. Le réalisateur a plus de mal avec Michel Serrault. Face à la diction rap et aux esquives souples ou saccadées de ses jeunes partenaires, celui-ci arpège ses aphorismes narquois et ses mimiques de Méphistophélès farceur et dépressif.

Son jeu, qu'on pourrait définir d'un paradoxe : l'outrance en finesse, exige une mise en scène qui lui renvoie coup pour coup, et non la manière dont Kassovitz l'accompagne « dans le sens du poil », affaiblissant sa puissance d'impact. Surtout, la perte de croyance dans le cinéma que professe le film lui donne son côté froid, tenu à distance, qui est à la fois logique et gênant. Qu'*Assassin(s)*, construit sur un constat de défaite (morale, sociale et artistique), soit lui-même un film vaincu, la preuve en est donnée quand sa séquence la plus forte provient de ce qu'il veut dénoncer : la spectaculaire publicité Nike où les meilleurs footballeurs du monde affrontent une équipe de monstres infernaux. Cantona marque son but fulgurant, mais l'appropriation du combat du Bien et du Mal par une marque de godasses signe un désenchantement du monde sans appel.

J.-M. F.

TROIS QUESTIONS À FRANCIS BOESPFLUG

1 Après avoir travaillé dans le cinéma indépendant puis chez Gaumont, vous êtes depuis le début de l'année le patron de Warner France. Pourquoi ?

C'est à ce poste que je peux faire le plus pour le cinéma que j'ai envie de défendre. Je suis entré chez Warner pour, en plus de la classique distribution en France de ses films, mettre en place une politique de production d'œuvres françaises.

2 Quel est l'intérêt pour Warner de produire des films français ?

Les Américains ont compris qu'ils n'occupaient jamais tout l'espace cinématographique en France. Warner a donc choisi de faire partie des 35 % de la part de marché que nous avons préservée. Et je compte contribuer à augmenter cette part de marché grâce aux films que je produirai. Ces films ne seront distribués par Warner aux Etats-Unis que s'ils ont un potentiel commercial international, ce qui arrivera mais n'est pas leur vocation première.

3 Comment avez-vous choisi votre premier projet ?

Classe de neige est un thriller avec des enfants, réalisé par Claude Miller. Il correspond aux critères des cinq projets annuels que j'aimerais produire : un film d'auteur, en français, avec un budget raisonnable, entre 30 et 35 millions. Des millions de francs, pas de dollars : nous sommes une société française, même si ses capitaux sont américains, j'espère que la réglementation prendra rapidement en compte cette nouvelle situation.

Des premiers films décevants

Mises en scène maladroites, imageries pesantes : la Semaine de la critique a été médiocre, à l'exception de « Budringeren » du Norvégien Pal Sletaune

1997 aura été une année décevante pour la Semaine de la critique. Certes les choix de films ont démontré, une fois de plus, la coloration particulière de cette sélection parallèle, tout entière consacrée à la découverte de jeunes réalisateurs (tous les films présentés étaient des premiers films) et habituée à proposer des objets un peu particuliers, légèrement décalés, abordant des sujets forts ou conjuguant les règles du cinéma de genre avec des ambitions d'auteurs. Toutes ses caractéristiques étaient bien présentes, mais elles avaient du mal à trouver une incarnation cinématographique convaincante.

Faraw, une mère de sables, est un film malien qui raconte l'histoire d'une mère africaine, prête à tout pour empêcher sa fille de travailler chez les Blancs. Explicitement anticolonialiste, l'œuvre d'Abdoulaye Ascofaré souffre d'un certain nombre de maladresses rédhibitoires qui entachent la mise en scène et l'interprétation, malgré quelques images saisissantes (le voyage de la mère perchée sur un âne dans le désert). Le film américain de Michael Oblowitz, *This World, then the Fireworks*, réussit à édulcorer une nouvelle de l'écrivain Jim Thompson en adoptant une imagerie rétro publicitaire. *Bent*, de

Sean Mathias, adapte une pièce de théâtre « à sujet » – le sort des homosexuels dans l'Allemagne nazie – en chaussant de gros sabots.

Le Mani forte, de l'Italien Franco Bernini, débute de façon assez prometteuse et semble annoncer une œuvre présentant une certaine

un polar froid dont la réalisation ne se distingue guère d'une modeste série télévisée. Le clou du film est une séquence où le héros, un policier auteur d'une bavure, abat d'un coup de pistolet un chien, puis découpe l'animal au scalpel pour récupérer la balle.

Coloration particulière et sujets décalés, certes. Mais sans incarnation cinématographique convaincante

complexité de récit : une psychanalyste se rend compte que son patient, en lui parlant d'un souvenir lié à la guerre à Sarajevo, lui décrit précisément un attentat organisé en Italie dans les années 70. Le film bifurque très vite sur un récit à thèse qui entend faire le procès du rôle des services secrets italiens qui auraient entrepris, il y a dix ans, une stratégie de déstabilisation de l'Etat.

Karakter est un film hollandais, une reconstitution historique légèrement décalée à la façon des frères Coen qui décrit à grands coups de truelle le combat œdipien entre un père, ignoble huissier de justice, et son fils naturel. *Insomnia*, du Norvégien Erik Skoldbjærg, est

Enfin, l'autre film norvégien, *Budringeren*, de Pal Sletaune, restera le plus réussi de la sélection. Le récit suit les tribulations d'un parfait anti-héros, un postier voyeur et obsédé, qui, en sauvant du suicide une jeune femme chez laquelle il s'était introduit, sera pris dans un engrenage de situations tragiques. Un goût certain pour la crasse intellectuelle et morale décrit de façon parfois convaincante un certain désespoir social. Le relatif intérêt de *Budringeren* restera, avec beaucoup d'indulgence, une relative consolation pour une Semaine de la critique 1997 particulièrement médiocre.

Jean-François Rauger



Nick Cassavetes, un cinéaste sous influence

She's so Lovely. Le fils de John réalise une œuvre autrement convaincante que son premier film

SÉLECTION OFFICIELLE EN COMPÉTITION
Film américain de Nick Cassavetes. Avec Sean Penn, Robin Wright, John Travolta, Harry Dean Stanton. (1 h 40.)

Décroche les étoiles, le premier film de Nick Cassavetes, montrait de manière flagrante les limites d'un réalisateur héritier d'un nom beaucoup trop lourd. *She's so Lovely* représente une avancée beaucoup plus intéressante dans sa jeune carrière. Nick Cassavetes est pris entre le marteau et l'enclume, c'est-à-dire le scénario original de son père, qui devait le réaliser avant sa mort – avec Sean Penn déjà –, et la présence de Penn, qui écrase le film de tout son talent – et dont certains partis pris de mise en scène (l'utilisation du ralenti, par exemple, très présent dans *Crossing Guard*) semblent avoir été repris par Nick Cassavetes. Coïncé entre un père encombrant et une star masculine omniprésente, Nick Cassavetes a du mal à se départir de ses influences. *She's so Lovely* semble se situer au croisement de trois sensibilités. C'est précisément cette faiblesse qui fait la qualité de ce film. Les fantômes de John Cassavetes sont toujours préférables aux ectoplasmes d'un autre réalisateur.

Nick Cassavetes possède un vrai talent pour faire exister ses personnages, une capacité à ne pas sombrer dans le misérabilisme pour montrer à nu une fêlure intérieure. Cette volonté de montrer le pathétique de ses acteurs tournait au ridicule dans *Décroche les étoiles*. Elle est beaucoup plus convaincante dans *She's so Lovely*. Cassavetes évite tout sentimentalisme pour se concentrer sur des gestes, quelques attitudes et une manière de bouger, propres aux trois comédiens principaux du film, Sean Penn, Robin

Wright et John Travolta. *She's so Lovely* est le pendant masculin d'*Une femme sous influence*, où John Cassavetes décrivait la névrose de plus en plus brutale qui s'emparait d'une mère de famille. Eddie, le futur père de famille incarné par Sean Penn, est gagné par la même folie que Gena Rowlands dans *Une femme sous influence*. Un voisin qui violente Maureen – sa femme, enceinte – va suffire à lui faire perdre complètement un équilibre déjà chancelant. Un infirmier de l'hôpital psychiatrique qui s'approche trop près de lui et une réaction inconsidérée vont le condamner à dix ans d'internement psychiatrique. Lorsqu'il sort, sa

femme est remariée avec Joey (John Travolta) et vit avec ses trois filles, dont une seule est de lui.

DÉFAUT FLATTEUR

Le défaut est assez flatteur, mais *She's so Lovely* souffre de la présence trop courte de ses personnages à l'écran. Si l'on pense à ce point à John Cassavetes, c'est parce que son scénario est présent d'un bout à l'autre du film, qu'il n'y a pas une parole, pas un geste, qui puisse nous faire croire que son influence ait été diluée dans autre chose. Nick Cassavetes ne sait pas installer ses personnages dans la durée, leur donner le temps d'exister au lieu de les abandonner dès que le specta-

teur a saisi leur essence. On sent, bien sûr, très vite à quel point le déséquilibre d'Eddie dissimule une véritable folie, à quel point le tempérament apparemment nonchalant de Maureen dissimule un caractère inflexible, ou combien Joey (son second mari) est un faux dur, incapable d'affronter une situation inédite pour lui.

Nick Cassavetes s'en tient trop strictement au simple énoncé de l'histoire. Il y a pourtant plusieurs scènes d'une incroyable justesse dans *She's so Lovely*: Sean Penn qui baisse son pantalon en signe de lassitude devant plusieurs voitures de police venues le cueillir après qu'il eut presque tué un infirmier ; Ro-

bin Wright qui l'emmène dans sa salle de bains et le couvre de baisers après sa sortie de l'asile ; Penn encore, confronté à sa petite fille pour la première fois et assumant un statut de père qui lui avait toujours été refusé. Mais toutes ces scènes qui auraient dû être inoubliables sont seulement réussies. Il ne leur manque qu'une chose : du temps. Quelques baisers de plus dans l'étreinte entre Robin Wright et Sean Penn, un abandon encore plus grand de ce dernier lorsque sa folie devient incontrôlable auraient pu faire de *She's so Lovely* plus qu'un bon film.

Samuel Blumenfeld

Sean Penn, au nom du père

son père, demande à Penn si « Eddie » l'intéresse toujours, Penn se fait projeter *Décroche les étoiles*, le premier film de Nick. Convaincu, il accepte.

Penn tombe assez vite d'accord avec Nick Cassavetes sur le ton du projet. « Il y avait quelque chose de fantaisiste dans ce scénario. Une dimension qui le rapprochait du conte de fées, d'une chanson. Si l'on ne s'attache qu'aux paroles, elles peuvent paraître politiquement incorrectes. Il vaut mieux se laisser emporter par la mélodie. » Et celle-ci, en l'occurrence, c'est l'amour fou entre

Eddie et Maureen (Robin Wright). »

Odieux, pourri peut-être, mais dans *Dead Man Walking* Sean Penn l'a prouvé : il se moque éperdument que son personnage soit aimable ou pas. « Je n'ai jamais ressenti le besoin de rendre mes personnages aimables. Je ne saurais comment m'y prendre. En revanche, je sais jouer quelqu'un que j'aime. Aimer quelqu'un ne signifie pas s'identifier à lui ou être d'accord avec ses options. »

Le fait que Penn ait longtemps voulu réaliser *She's so Lovely* n'a-t-il pas troublé ses rapports avec Nick Cassavetes ? « Pourquoi ? Nick a

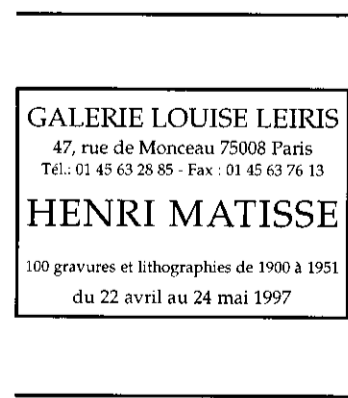
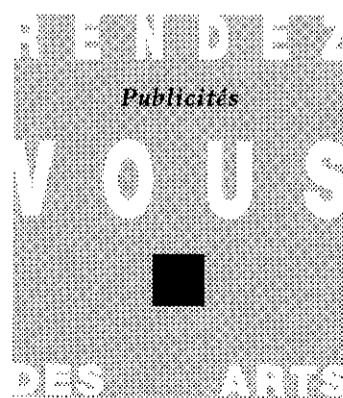
réussi en couleurs ce dont je rêvais en noir et blanc. » Il hésite un instant. « Notre grand point de divergence, ajoute-t-il en souriant, a été la scène avec Gena Rowlands, dont il voulait couper une réplique, gênante, j'en conviens, quand elle est adressée à sa propre mère. Je l'ai pris par les épaules et, les yeux dans les yeux, je lui ai dit : « Nick, je ne fais ce film que parce que ça me donne l'occasion de pouvoir dire à ta mère qu'elle est une très belle femme. OK ? » La réplique est restée. »

Henri Béhar

« UNE TRÈS BELLE FEMME »

L'entreprise est plus difficile que prévu. Le producteur pressenti meurt d'un cancer. John Cassavetes lui-même s'affaiblit. Avec Sean Penn, il envisage un autre réalisateur. Leur choix se porte sur Hal Ashby. Penn part tourner en Asie *Casualties of War* (*Outrages*), de Brian De Palma. Peu après son retour, Ashby et Cassavetes meurent à six mois de distance.

« La mort de John avait renforcé mon désir de faire ce film, mais je trouvais indélicat de déranger la famille à un moment si douloureux. » Quelque temps se passe, et Sean Penn finit par prendre une option sur le scénario. « Je tenais à le réaliser en noir et blanc, mais personne n'en voulait. » Il renonce à l'option, réalise *The Indian Runner* (Quinzaine des réalisateurs, 1991), puis *Crossing Guard*. Lorsque Nick Cassavetes, reprenant le scénario de



42^{ème} SALON DE MONTROUGE
29 AVRIL/20 MAI 1997
ART CONTEMPORAIN
peinture, sculpture, dessin, travaux s/papier, photo, etc.
150 artistes
et MONTROUGE - ATHÈNES...
70 artistes grecs
2, av. E. Boutroux (face Mairie) et 32, rue G. Péri
tous les jours 10 h/19 h. Tél.: 01.46.12.75.63
Métro Porte d'Orléans - Bus 68-126 et 128



KEES VAN DONGEN RETROUVÉ
l'œuvre sur papier 1895-1912 - Institut néerlandais
exposition du 17 avril au 8 juin 1997, tous les jours sauf lundi
de 13h à 19h. 121, rue de Lille, 75007 Paris métro Assemblée nationale

LES **AINU**
ABORIGÈNES DU JAPON
EXPOSITION
26 AVRIL - 9 JUIN 97
MUSÉE DES BEAUX-ARTS
ET D'ARCHÉOLOGIE
DE BESANÇON

Retrouvez chaque semaine la rubrique **"RENDEZ-VOUS DES ARTS"**
Renseignements au :
01.42.17.39.43
(Fax : 01.42.17.39.25)

Le contentieux germano-russe sur les biens culturels rebondit

Un fragment de la chambre d'ambre, le cabinet impérial de Tsarskoïe Selo vient d'être retrouvé à Brême. Le Parlement russe a récemment décidé de nationaliser les « trophées » pris à l'Allemagne nazie

LA CHAMBRE D'AMBRE de Tsarskoïe Selo, dont un fragment aurait été retrouvé en Allemagne, va-t-elle remettre en cause le vote du Parlement russe (*Le Monde* du 15 mai) qui venait de décider de « nationaliser » définitivement les « trophées de guerre » enlevés à l'Allemagne nazie ? Ce nouvel épisode illustre la complexité du dossier de la « restitution » des biens culturels entre la Russie et l'Allemagne. Qu'est-ce que la chambre d'ambre ? Une œuvre mythique, ensemble de tableaux en marqueterie d'ambre sculptée offert en 1716 par le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume I^{er}, au tsar Pierre le Grand, et installée dans la résidence d'été de l'empereur à Tsarskoïe Selo, près de Saint-Petersbourg. Ces pièces seront intégrées dans une pièce du palais construit, à partir de 1752, par l'architecte Rastrelli pour l'impératrice Catherine II.

La chambre d'ambre est considérée comme un des joyaux du palais. La révolution de 1917 épargne Tsarskoïe Selo, rebaptisé Pouchkine. En 1941, des soldats de la Wehrmacht l'occupent et démontent le cabinet pour le transporter au château de Königsberg (aujourd'hui Kaliningrad), capitale de la Prusse. L'armée rouge assiege la ville en 1944. Bombardée, celle-ci est presque entièrement détruite. On perd toute trace de la chambre d'ambre. Le château de Tsarskoïe Selo, que les Allemands ont fait sauter avant leur retraite, est lentement et pieusement reconstitué par les Soviétiques – sans sa pièce maîtresse.

Coup de théâtre le 13 mai : on retrouve chez un notaire de Brême, port du nord de l'Allemagne, un fragment (55 centi-

mètres sur 70) de mosaïque d'ambre. Le directeur du musée de Tsarskoïe Selo, Ivan Saoutov, débarque le lendemain dans la ville hanséatique, accompagné de spécialistes russes qui authentifient le fragment : ce dernier fait bien partie de la célèbre chambre.

Une œuvre mythique offerte en 1716 par le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume I^{er} au tsar Pierre le Grand

Ivan Saoutov reste prudent. Il estime peu probable que cette découverte permette de retrouver l'intégralité de l'œuvre. Les présidents des deux Chambres du Parlement russe, qui avaient fait voter les lois « nationalisant » les biens culturels saisis par les Soviétiques en Allemagne nazie, ont commencé par mettre en doute la découverte. « On nous a déjà souvent dit qu'on avait trouvé quelque part la chambre d'ambre », déclare Egor Stroïev, le président du Conseil de la fédération (Chambre haute). « Qu'ils nous montrent ce qu'ils ont trouvé », renchérit Guennadi Seleznev, le président de la Douma (Chambre basse).

Pourtant le mythe de la chambre d'ambre est si fort et le désir d'en récupérer, ne serait-ce qu'un fragment, est si puissant en Russie que cette modeste trouvaille risque d'ébranler la décision du Parlement russe de ne rien restituer des « trophées » considérés comme la juste rançon des destructions et

des pillages opérés par les nazis sur le sol russe. L'un des vice-présidents de la Douma, le député Alexandre Chokhine, réclame, bien sûr, le retour de ce morceau de la chambre d'ambre à Tsarskoïe Selo. Il reconnaît néanmoins que cette mosaïque sera l'occasion, pour les Allemands, de négocier le retour d'une partie de leurs biens culturels détenus par la Russie – le trésor de Priam, par exemple. Et il estime que la loi adoptée par le Parlement ne peut être « qu'un obstacle dans ce genre de négociations ». A Bonn, le 15 mai, des experts allemands de la Commission germano-russe de restitution ne cachaient d'ailleurs pas que la mosaïque pourrait être incluse dans les négociations avec Moscou sur la restitution des œuvres d'art. Tandis que, prudent, un porte-parole du ministère allemand des affaires étrangères déclarait qu'il fallait attendre « que toutes les expertises sur l'authenticité de la mosaïque soient achevées avant de décider de la conduite à tenir ».

Du coup, Egor Stroïev fait marche arrière. Il indique que la loi votée par le Parlement russe a été adoptée « sous le coup de l'émotion », à un moment où l'anniversaire de la victoire de 1945 rappelait aux membres du Conseil de la fédération « leur responsabilité envers les anciens combattants. Je pense qu'avec le temps nous arriverons à trouver une bonne solution ». Curieusement, la découverte de cette mosaïque intervient alors que le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, devait assister à Tsarskoïe Selo, dans la soirée du 16 mai, à une cérémonie au cours de laquelle aura été remis plus d'une tonne d'ambre destinée à la reconstitution de la fameuse chambre !

Emmanuel de Roux

Normand Churette donne la parole à six femmes de Shakespeare

La Comédie-Française crée une nouvelle pièce du Québécois autour d'Anne Warwick, sœur de Richard III. Amante de son frère George, elle fut atrocement punie par sa mère

LES REINES, de Normand Churette. Mise en scène : Joël Jouanneau. Avec Christine Fersen, Catherine Hiégel, Martine Chevallier, Emmanuelle Meyssignac, Cécile Garcia Fogel et Océane Mozas. COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6^e. M^o Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 1 h 45. De 65 F à 160 F. Jusqu'au 15 juin.

Richard III, le roi de Shakespeare, était fils de la duchesse d'York, qui fut la mère d'un autre roi, Edouard IV, et d'une dizaine d'autres enfants. Les poètes dramatiques veulent que l'un de ces rejetons, Anne Warwick, ait été l'amante de l'un de ses frères, George, et que sa mère, pour la punir, lui ait fait couper les deux mains et la langue. L'existence réelle d'Anne Warwick n'a pas été prouvée. Normand Churette, actuellement numéro un du théâtre à Montréal (il a plusieurs longueurs d'avance), pose sur les planches la « galère » de cette méchante mutilation. La pièce a pour nom *Les Reines*.

Normand Churette, grand dévot de Shakespeare (dont il a traduit plusieurs pièces en français), fait un reproche au grand patron : il estime que la parole des femmes, chez lui, se limite à du « lamento ». Par esprit de vengeance, ou de justice, il a écrit une pièce qui donne la parole, pour de bon, à huit reines de Shakespeare, mais comme il ne parvenait pas à dominer la situation, il a finalement réduit l'effectif à six femmes (dont la pauvre

Anne Warwick et sa mère). Il croise souvent, en route, Shakespeare, surtout celui de *Richard III* et de *Henri VI*, mais il prend ses héroïnes avant qu'elles entrent en scène, ou après qu'elles en sortent. Lorsqu'elles échappent à Shakespeare, somme toute.

L'« histoire », comme l'on dit, est incompréhensible, ne serait-ce que parce qu'Anne Warwick, à qui les bourreaux ont coupé la langue, ne cesse de tenir des discours incendiaires.

Incompréhensible, mais c'est sans importance aucune : l'auditoire est sous hypnose, enthousiaste, pieds et poings liés, tant ce qui est joué et dit sur la scène est multicolore, illuminé, rebondissant, archi-comique, archi-tragique, et tant nous sommes comblés simplement aussi par la splendeur du dialogue. Bien sûr, le metteur en scène Joël Jouanneau a jeté son dévolu sur l'un des as du décor, Jacques Gabel, l'un des as du costume, Patrice Cauchetier, l'un des as des lumières, Franck Thévenon, l'un des as de la bande son, Pablo Bergel. Et Joël Jouanneau lui-même risquerait peut-être de devenir, un jour, un as lui aussi s'il voulait bien admettre enfin de ne pas obliger ses acteurs à hurler comme des sourds. Mais le cas est désespéré, semble-t-il, et les trois actrices Christine Fersen (la Duchesse d'York), Catherine Hiégel (la Reine Marguerite) et Martine Chevallier (la Reine Elisabeth) se montrent une fois de plus, contre vents et marées, des géantes de leur art. Leurs trois camarades, bien méritantes, périssement quelque peu sous leurs propres cris.

Avec *Les Reines*, Normand Churette ne fait pas ses débuts en France. En 1990, Gabriel Gararan avait mis en scène une chose

très étonnante, *Fragments d'une lettre d'adieu lus par des géologues* – c'était l'histoire de géologues envoyés en Afrique pour y déceler des nappes d'eau souterraines et qui revenaient à Montréal bredouilles (*Le Monde* du 18 décembre 1990). Et l'année dernière, au Festival d'Avignon, Normand Churette avait fait un triomphe avec son *Passage de l'Indiana* (*Le Monde* du 12 juillet 1996), qu'avait mis en scène le Québécois Denis Marleau.

L'auditoire est sous hypnose, enthousiaste, pieds et poings liés, tant ce qui est joué et dit sur la scène est multicolore, illuminé, rebondissant, archi-comique, archi-tragique

C'est pourquoi Denis Marleau va être le premier Québécois à donner, dans la Cour d'honneur du palais des Papes, le coup d'envoi du Festival d'Avignon, le 10 juillet prochain. Mais c'est le chef-d'œuvre de Lessing, *Nathan le Sage*, qu'il mettra en scène, et non pas la dernière œuvre de Normand Churette, *Stabat Mater*, « pièce à 24 femmes », annonce l'auteur, d'un ton sans réplique.

Michel Cournot

CANNES 97 sur Internet

- * le programme officiel
- * l'album photo des 50 ans, avec **SIPA Press**
- * reportages illustrés en direct
- * tous les articles du Monde
- * autographes, signatures, dédicaces
- * les marches du palais en vidéo
- * une journée avec...
- * une question ? ils vous répondent

Une production : **Le Monde**



en anglais : <http://wmlive.com>
en français : <http://www.lemonde.fr>

« Guernica » au cœur d'une nouvelle querelle entre Basques et Castellans

MADRID

de notre correspondant

« En somme, les bombes sont pour les Basques, les œuvres d'art pour Madrid ! » Tel est le commentaire ulcéré du président du Parti nationaliste basque (PNV), Javier Arzalluz, apprenant que le célèbre tableau de Picasso *Guernica*, symbole parmi les symboles pour les Basques du drame vécu par leur pays au temps de la guerre civile et de la dictature, ne serait pas prêté par le musée madrilène Reina Sofia pour l'inauguration, le 3 octobre, du Musée Guggenheim de Bilbao. Il donne bien le ton de la polémique qui est en train de se faire jour dans la Péninsule.

Javier Arzalluz enfonce le clou, soutenu en cela par tous les partis et toutes les institutions locales, y compris le Parti populaire du chef de gouvernement espagnol, José Maria Aznar, qui estime que la décision du Reina Sofia est dépourvue « de jugement et de sensibilité » : « Officiellement, on nous explique que le tableau n'est pas techniquement en état de supporter un voyage supplémentaire, explique le président du PNV. Il a pourtant déjà été prêté et a changé de place trente-deux fois. Je ne vois pas en quoi une trente-troisième

pourrait lui être précisément fatale. A moins, bien sûr, que le gouvernement ne pense que *Guernica*, une fois au Pays basque, n'en reviendra plus. »

« VEXATION POLITIQUE »

Il est vrai que depuis son retour du Musée d'art moderne de New York à Madrid en 1981, où il fut l'hôte du Prado puis – non sans autres polémiques – celui du Reina Sofia depuis 1992, *Guernica* est réclamé par les Basques. Notamment par Eduardo Vallejo, le maire de la petite ville-martyre écrasée par les bombes de l'aviation allemande en avril 1937. Ce dernier estime que la garde du tableau, dont Picasso lui-même avait interdit le retour en Espagne tant que durerait la dictature, revient « moralement » à sa ville. Autant dire que lorsque les experts du Reina Sofia ont rendu leurs conclusions, rédigées sur presque une centaine de pages, et annoncé le 14 mai que *Guernica* ne serait « plus jamais prêté », ni aux Basques ni à personne d'autre, car il souffrirait « des dommages irréversibles », la réaction a été brutale.

M. Vallejo n'a pas hésité à affirmer, pour sa part, que José Maria Aznar, qui a parfois

du mal à maintenir une alliance « sereine » avec ses alliés gouvernementaux, les nationalistes basques, « vient de perdre une superbe occasion de satisfaire certaines demandes historiques du peuple basque ».

Esperanza Aguirre, le ministre de l'éducation et de la culture, embarrassée, a préféré se réfugier derrière un verdict « technique », qui dépasse, dit-elle, les compétences d'un ministre. Est-ce la fin de l'interminable odyssée de *Guernica* ? Plusieurs demandes de prêt ont été refusées ces dernières années (entre autres une demande française pour l'exposition « Face à l'histoire », au Centre Georges-Pompidou, et une demande japonaise, à l'occasion du cinquantième anniversaire d'Hiroshima).

Mais les Basques n'en démordent pas, s'estimant bafoués et ignorés par une décision qui fait figure, à leurs yeux, de « vexation politique ». Surtout au moment où, pour célébrer le soixantième anniversaire du bombardement de *Guernica*, les Allemands eux-mêmes ont fini par faire officiellement leur *mea culpa* auprès du Pays basque.

Marie-Claude Decamps

Le style de l'été 97 c'est styles

supplément gratuit de 56 pages jeudi 22 daté 23 mai



Styles
Été 97
Carte blanche à Martin Parr et Christian Lacroix

A lire dans **Le Monde**

NOSTALGIE présente

LA SCALA Keith Jarrett

le nouvel album du pianiste de génie

LA SCALA

Keith Jarrett

ECM

sortie le 13 mai en écoute et à prix vert dans toutes les Fnac



Lionel Jospin se prononce en faveur d'un audit des finances publiques, dont la situation se dégrade

La faible croissance économique freine les rentrées d'impôts et de cotisations sociales

CE N'EST qu'une coïncidence, mais, en pleine campagne électorale, elle survient pour le gouvernement au plus mauvais moment : les hasards du calendrier ont voulu que deux séries statistiques – celle sur les dépenses d'assurance-maladie et celle sur l'exécution du budget de l'Etat, à fin mars – soient connues le même jour, vendredi 16 mai. Or, dans les deux cas, la situation des finances publiques apparaît dégradée. Pour la Sécurité sociale, on savait dès à présent que la faiblesse de l'activité risquait de comprimer les rentrées de cotisations et donc d'aggraver le déficit prévu. Dans ses scénarios confidentiels (*Le Monde* du 18 avril), la direction du budget estime déjà depuis quelque temps que le déficit pourrait atteindre plus de 45 milliards de francs en 1997, contre une estimation initiale de 17 milliards, ultérieurement relevée

à 30 milliards. Or c'est maintenant au tour des dépenses d'assurance-maladie de déraiser : elles ont progressé de 0,6 % en mars (*lire ci-dessous*).

Pour le budget de l'Etat, la tendance récente n'est guère plus favorable. Certes, à regarder rapidement les chiffres, on pourrait penser que la situation budgétaire de la France est bonne. Au 31 mars, le déficit était en effet seulement de 121,7 milliards de francs, en baisse de 21,4 milliards de francs par rapport à fin mars 1996. A première vue, le gouvernement semble donc tenir le cap qu'il s'est fixé : ramener le déficit de 295,4 milliards de francs en 1996 à 284,8 milliards de francs en 1997.

Il faut cependant observer les chiffres dans le détail pour comprendre qu'il n'y aura, malheureusement, pas de bonne surprise. Traditionnellement, il n'y a en effet

qu'une seule inconnue dans l'exécution d'un budget : c'est le niveau des recettes. Celles-ci peuvent varier sensiblement selon que la croissance économique est conforme ou non à ce que l'on prévoyait. Sauf plan drastique d'économies, les dépenses, elles, peuvent fluctuer en cours d'année, mais, en fin d'exécution, elles sont toujours conformes au niveau prévu, sinon au-dessus.

DÉFICIT

Or les comptes arrêtés à fin mars font apparaître que, si le déficit est plus bas que prévu, c'est précisément parce que les dépenses sont inférieures de 12,1 milliards de francs à leur niveau de mars 1996. Même si le bas niveau des taux d'intérêt pourrait légèrement alléger la charge de la dette, on estime, cependant, à Bercy, que ces chiffres n'au-

gurent pas de l'évolution des mois à venir.

En revanche, l'évolution des recettes apparaît très inquiétante. En loi de finances initiale, le gouvernement avait prévu qu'elles progressent en 1997 de 2,6 %. Or les statistiques arrêtées à fin mars montrent qu'elles sont en recul de 0,9 %. Tous les impôts sont concernés. La baisse de l'impôt sur le revenu – attendue du fait de la réforme – est plus accentuée que prévu : 7,9 % au lieu de 7,1 %. Par ailleurs, les recettes d'impôt sur les sociétés baissent de 2,6 % (contre une estimation de plus 1,1 % sur l'ensemble de l'année), celles de la taxe sur les carburants de 0,9 % (contre plus 2,4 %). De leur côté, les recettes de TVA progressent de seulement 1,5 % (contre une prévision de hausse de 5,8 %).

La situation des comptes publics

risque donc de revenir au centre de la controverse électorale. Vendredi soir, sur France 2, Lionel Jospin a d'ailleurs indiqué que, en cas de victoire, les socialistes feraient « une analyse, une sorte d'audit de l'état des finances publiques ». Se disant attaché « à l'objectif d'une maîtrise des dépenses de santé », il a par ailleurs « récusé les méthodes » du plan arrêté par le gouvernement dans le cas de l'assurance-maladie.

La polémique risque de prendre d'autant plus d'ampleur que le problème n'est évidemment pas seulement comptable. Si les recettes fiscales comme les rentrées de cotisations sociales patinent, c'est d'abord parce que la reprise économique ne s'accélère toujours pas.

Laurent Mauduit

Lire aussi notre éditorial page 16

Les dépenses d'assurance-maladie ont fortement progressé en mars

MAUVAISE NOUVELLE pour le gouvernement, qui croyait les dépenses médicales sous contrôle : la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (Cnamts) a annoncé, vendredi 16 mai, que ses dépenses avaient progressé de 0,6 % au mois de mars par rapport au mois précédent. Ce mauvais résultat fait suite à la stabilisation enregistrée en janvier et à la faible hausse constatée en février (0,1 %). Il donne un coup d'arrêt à la tendance à la baisse, amorcée en juin 1996, qui avait permis à Alain Juppé et au ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, d'affirmer que la réforme de la Sécurité sociale commençait à porter ses fruits.

Ce sont les dépenses de médecine de ville qui ont dérapé : +1,8 % pour les honoraires, +1 % pour les prescriptions de médicaments, +2 % pour les actes de biologie, +1,9 % pour les auxiliaires médicaux et +1,8 % pour les cliniques. En revanche, celles des hôpitaux publics sont restées stables. La Cnamts estime que ce dérapage ne met pas en cause l'objectif fixé par les deux conventions médicales signées le 12 mars par les trois régimes d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) et deux syndicats de médecins. « Malgré la reprise constatée, indique-t-elle dans un communiqué, les dépenses générées au premier trimestre par les médecins omnipraticiens et spécialistes demeurent nettement en deçà des objectifs » : de 516 millions de francs pour les généralistes et de 251 millions de francs pour les spécialistes. M. Barrot a fait savoir immédiatement que « la maîtrise des dépenses, réussie en 1996, n'est pas mise en cause » par cette hausse. Si la caisse nationale évoque, sans pouvoir l'affirmer, des raisons techniques qui expliqueraient cette progression inattendue (effet

report d'un mois sur l'autre des dépenses), le ministre des affaires sociales y voit un effet possible de la grève des internes en mars. Elle a, selon lui, probablement « conduit les patients à se tourner plus qu'à l'habitude vers les cabinets de ville et les cliniques, plutôt que vers l'hôpital ».

« COMITÉ DE VIGILANCE »

Ce résultat de mars n'est pas suffisant pour faire une tendance. En mai 1996, une hausse de 0,6 % également avait été enregistrée. Imputable pour l'essentiel aux médecins de ville, elle n'avait été suivie d'aucune flambée des dépenses les mois suivants, au contraire. Il n'en reste pas moins que ces chiffres arrivent au plus mauvais moment, apportant des arguments à tous ceux qui estiment que le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale est un échec. Ces résultats pourraient forcer la majorité et le PS à sortir de leur mutisme sur la protection sociale. Aucun des principaux partis n'a annoncé comment il apurerait le déficit de quelque 75 milliards de francs que le régime général des salariés (maladie, retraite, famille) a accumulé sur la période 1996-1997.

Les partisans du plan Juppé commencent à s'inquiéter. Le « comité de vigilance » regroupant plusieurs syndicats (CFDT, CGC, UNSA) et des grandes institutions (Mutualité française, FNATH, Uniops) demande au RPR, à l'UDF, au PS et au PCF leurs « positions » sur la réforme. De son côté, MG-France, seul syndicat médical à soutenir le plan, a déploré, vendredi, des « retards considérables » dans sa mise en œuvre.

Jean-Michel Bezat

Le Front national mène une campagne électorale discrète

JAMAIS, à Marseille, les militants lepénistes ne s'étaient faits aussi discrets en période électorale. Sans les affiches abondamment collées et les tracts dans les boîtes à lettres, on oublierait presque leur existence. A ce phénomène s'ajoute le départ de quelques « pointures » locales et leur remplacement par des « parachutés ». La « lassitude » de Marie-Claude Roussel qui, en 1993, avait failli faire chuter Guy Hermier dans la quatrième circonscription, la volonté de son mari, Jean Roussel, de prendre sa retraite et les ennuis de santé de Ronald Perdomo, doublé d'un « désir de consacrer plus de temps à son cabinet d'avocat », sont tombés à point.

Si M. Perdomo a laissé sa place à Marie-Odile Rayé, conseillère municipale, M. Le Pen s'est empressé de remplacer M^{me} Roussel par l'ancien responsable OAS Jean-Jacques Susini (*Le Monde* du 3 mai), tandis que Bruno Mégret imposait Daniel Gazzola à la place de M. Roussel.

La discrétion du Front national est observée dans de nombreuses autres villes et gagne même les responsables du mouvement, Jean-Marie Le Pen compris, dont les dis-

cours font, pour le moment, moins de place à la provocation.

A en croire plusieurs membres du bureau politique, tout cela serait voulu : consigne aurait été donnée aux militants d'éviter les lieux d'accrochages. Les lepénistes craignent un drame tel que celui de la campagne présidentielle de 1995, lorsqu'un jeune Comorien avait été tué d'une balle tirée par un colleur d'affiches de Front national. Carl Lang, secrétaire régional du Nord-Pas-de-Calais, a ordonné à ses militants d'éviter les marchés du centre de Lille après une bousculade, le 4 mai, avec des militants anti-frontistes.

Par ailleurs, M. Le Pen a annoncé qu'il se lancera dans la bataille des élections régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec l'objectif de gagner la région. Quant au délégué général, Bruno Mégret, maire « consort » de Vitrolles, conseiller régional et candidat aux élections législatives dans la circonscription de Vitrolles et Marignane, il n'entend pas laisser échapper la maîtrise du département. La « guerre des chefs » continue.

Christiane Chombeau et Michel Samson

Robert Belleret

Des traditionalistes tentent de s'emparer d'églises dans l'Eure

LE CHAMBLAC (Eure)

de notre envoyé spécial

Au pays des « charitons » – qui enterrent les morts depuis l'époque des grandes pestes –, la charité n'est plus la qualité première. Serrures d'église fracturées, vitres brisées, fils électriques sectionnés : des catholiques traditionalistes du Chamblac (trois cent cinquante habitants) et du pays d'Ouche, aux confins de l'Eure et de l'Orne, renforcés par des cars venus de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Paris), tentent de s'emparer par la force d'églises du canton et font régner un climat de harcèlement qui divise et exaspère de plus en plus les élus et la population. Ce week-end de Pentecôte était à

nouveau veillée d'armes au Chamblac, à La Roussière et à la Trinité-de-Réville, un ensemble de près de deux mille âmes. Mais, cette fois, Mgr Jacques David, évêque d'Evreux, a adressé à Bernard Larvaron, préfet de l'Eure, un ordre de réquisition, demandant à la gendarmerie d'intervenir en cas de troubles.

Dimanche 11 mai, le Père Roland Dollé, vicaire général du diocèse, avait été expulsé au moment où il commençait la messe. Des insultes et des bousculades avaient suivi, sous les yeux de gendarmes impuissants. A l'arrière des véhicules accourus pour le coup de force, les témoins avaient reconnu, parmi les

images pieuses, des insignes du Front national. Le Chamblac, La Roussière, La Trinité écoulaient des jours heureux au temps de l'abbé Quintin Montgomery-Wright. Une forte personnalité que cet Ecosseis, anglican converti au catholicisme, qui servait pendant quarante-cinq ans ce coin du bocage normand ! En vieillissant, il choisit le camp des partisans de Mgr Lefebvre, garde la messe en latin selon l'ancien rite de saint Pie V et lègue ses biens à la Fraternité Saint Pie X, qui regroupe les prêtres ordonnés par Mgr Lefebvre et excommuniés avec lui en 1988. Mais la cohobation avec les autres curés et fidèles, et même avec Mgr Gaillot, alors évêque d'Evreux, reste harmonieuse.

« LES ANGES DU CIEL »

En novembre 1996, à quatre-vingt-deux ans, l'abbé Montgomery-Wright décède des suites d'un accident. Dans un geste d'apaisement, Mgr David, le nouvel évêque, célèbre la messe d'enterrement en latin, selon l'ancien rite. Mais il reconnaît avoir alors sous-estimé la détermination des partisans de Mgr Lefebvre et la tentative d'annexion qui se tramait. Avant de mourir, le prêtre écossais avait pourtant prévenu le curé nommé pour lui succéder : « Attention, tu auras beaucoup à souffrir ! »

C'est alors qu'entre en scène, l'abbé Paul Aulagnier, ancien supérieur du district de France de la Fraternité Saint Pie X. Il anime un prieuré près de Caen et il propose à l'évêque et au nouveau curé du Chamblac un

modus vivendi pour l'occupation en alternance des églises. Il se heurte à un refus poli mais ferme de Mgr David, qui n'entend pas transiger avec des prêtres qui ne sont plus « en communion » avec le pape, à la suite de désaccords portant moins sur la soutane ou le latin que sur la liberté religieuse, le dialogue avec les autres religions ou l'engagement social de l'Eglise.

Sans doute une période de transition eût-elle permis de ménager la sensibilité de ces intégristes devenus orphelins, mais c'était compter sans la réaction du clergé local, pour qui « dire la messe en latin, c'était revenir en arrière ». C'eût été surtout méconnaître l'art de la surenchère, dans lequel les abbés lefebvristes sont passés maîtres. Après l'échec de sa tentative de « conciliation » avec Mgr David, le 17 mars, l'abbé Aulagnier annonce : « Ce sera la guerre. »

Au début, ses arguments impressionnent la population et les élus : pourquoi ne pas laisser à des fidèles traditionalistes des églises qui se vident ? Une pétition signée par trois cents personnes arrive sur le bureau de l'évêque. La violence des amis de l'abbé Aulagnier achève de retourner la population. Les plaintes en justice pleuvent : effraction, vol de registres, entrave à la liberté du culte, injures. Mais les coupables rusent et les poursuites tardent. Quand on lui demande qui brise les serrures, l'abbé Aulagnier répond : « Les anges du ciel ! »

Henri Tincq

Rhin-Rhône : les opposants occupent les ponts

« TOUS sur le pont ! ». C'est avec ce mot d'ordre simple et imagé que le collectif « Saône et Doubs vivants-Sundgau vivant-WWF » et le Comité de liaison anti-canal (CLAC) appelaient, samedi 17 mai, les opposants à la réalisation du canal à grand gabarit Rhin-Rhône à « occuper » une trentaine de ponts, depuis Lyon jusqu'à Mulhouse. Histoire de rappeler « qu'un total de 86 ponts, dont 11 ponts ferroviaires, sont concernés » par le projet de canal et que 34 d'entre eux devraient être « déplacés ou reconstruits ».

Déjà, le 27 avril, une manifestation anti-canal avait réuni 10 000 personnes à Montbéliard (Doubs) (*le Monde* du 29 avril). Le slogan « Pas une voix pour le grand canal » avait été développé, en particulier par Dominique Voynet (Verts) et Pierre Moscovici (PS), candidats aux élections législatives dans la région. Au cours de ces dernières semaines, une spectaculaire série de ralliements aux adversaires du canal a été observée parmi les élus de la majorité du secteur. Michel Jacquemin, député (UDF) de Besançon-Est, Claude Girard, député (RPR) de Besançon-Ouest, ainsi que les deux candidats du RPR à Montbéliard, Monique Rousseau et Jean Geney, se sont prononcés contre sa réalisation. Gilbert Barbier, député (UDF-AD) du Jura et maire de Dôle, reste seul à porter les couleurs des partisans de la liaison fluviale.

La contestation non seulement « écologique » mais aussi économique et sociale de ce projet « pharaonique » (229 km entre le Rhin et la Saône, pour un coût de 28 à 50 milliards de francs) – selon l'expression de Corine Lepage, ministre de l'environnement – ne cesse de se développer. Plusieurs représentants de la majorité, dont Alain Madelin et Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, ont très récemment exprimé de sévères réserves vis-à-vis d'un dossier « porté » par Raymond Barre, maire (UDF) de Lyon, et soutenu par le premier ministre, Alain Juppé. En cas de victoire aux législatives, le PS s'est engagé à abroger la déclaration d'utilité publique.

“GRAND JURY”
RTL-Le Monde

DOMINIQUE
STRAUSS-KAHN

ANIMÉ PAR
JEAN-PIERRE DEFRAIN

AVEC
LAURENT MAUDUIT (LE MONDE)
ET
RICHARD ARZT (RTL)

LUNDI
18 H 30

RTL

DIFFUSION EN DIRECT SUR RTL 9